



**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR
L'EQUIPEMENT RURAL**

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

**COMITE SYNDICAL
du 25 MARS 2015**

COLLEGE « TRAVAUX PUBLICS »

PROCES-VERBAL de la SEANCE

Date de convocation : 18 MARS 2015

Date d'affichage : 2 AVRIL 2015

Secrétaire de séance : Roland COMBEAUD

Secrétaire auxiliaire : Nathalie DURAND

Nombre de délégués en exercice : 227

Nombre de présents : 136

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 145

Le VINGT CINQ MARS de l'an deux mille quinze, à 10 heures, LE COMITE Collège « Travaux Publics » du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural, s'est réuni en session ordinaire « Salle du CAR » à Montmorillon, sous la Présidence de Monsieur Yves BOULOUX.

⇒ Etaient présents :

BOULOUX Y. – **Président** : COLIN E – PORCHET B- TREMBLAIS D – **Vice-présidents** – BARBOTTIN A – BARRUSSEAU JP – BATLLE JM – BAUDON JC – BIZAGUET M – BIZARD J – BLANCHARD B – BLANCHETON E – BLOTTIN Y – BOCK F – BODIN G – BOSSEBOEUF G – BOUCHET R – BRAJARD R – BREGEON P – BRILHAC MC – BRUGIER-THOREAU A – CAILLAUD M – CERISIER J – CHARRIER P – CHARRON M – CHATELLIER B – CHAUVET O – CHEBASSIER J – CHEDOZEAU M – CHEVAIS C – CIVIDINI L – CLEUET N – COCQUEMAS A – COLAS J – COMBEAUD R – CONDAC O – CORDEAU JF- COURTILOUX JC – DAVIAUD C – DAZAS J – DE TRISTAN J – DU DOIGNON M – DUPUIS P – DUTHEIL D – EMERY G – FOUCHER C – FROMENTEAU M – FRUCHON J – GABARD JP – GAILDRAT JC – GALLET R – GARGOUIL Y – GARNIER D – GATEFF S – GIRARD K – GRANDIN R – GRANDVAL B – GRANGEON J – GRATEAU S- GRAVELAS JM – GRAVELEAU C – GREMILLON JM – GRIMAUD M – GUIGNARD A – GUILLON A – GUILLON J – GUILLOT A – GUYOT M – HERAULT G – IRIBARREN JF – JARRY F – JASPART H – JEAN G – JEAUD G – JUSTICE M – KESTEMAN I – LAMY J – LANTRES P – LAURENCIER Y – LEBEAU B – LEBRAUD J – MAGNON M – MARCHAND P – MARTIN P – MASSONNET L – MAUDUIT J – MAUPETIT P – MAYTRAUD D – MELON JP- MESMIN T – MILCENT G – MINOT P – MONDON A – MOREAU P – MORISSET R – MOULIN D – NADEAU E – NOIRAUT H – OUISTE JR – OUVARD P – PACREAU J – PAYEN JY – PELLETAN J – PEYRAT A – PINGAULT G – PORCHERON C- PORTE M – PRIOU P – PROUST J – PROVOST JP – PUAUD E – RAFFIN A – RANGER H – RENAUD R- ROBIN S – ROBIN X – ROCHER JC – ROUSSE JM – ROUSSEAU MC – ROY F – ROYER P – SAUVION JG – SAVIN A – SERVAT F – SOUBRY S – SOUCHE G – SOUILLE J – SUZE C – TARTARIN Y – TEXIER P- THIMONIER D – TORTISSIER J – TRINQUARD B – VERGEAU M – VIOLETTE JF – ZERR B- . **Membres du Comité.**

⇒ Etaient représentés :

Pouvoirs de ARNOUX S à TREMBLAIS D – de AUDOUX JJ à CHARRIER P – de BERNARD B à PORCHET B – de BLANCHARD J à COLIN E – de DE MAUDUIT de PLESSIS G à BOULOUX Y – de JEANVOINE F à PACREAU J – de LAGARDE P à PROVOST JP – de NIVARD F à COURTILOUX JC – de TREMOUILHE M à PRIOU P.

⇒ Etaient excusés :

MARIGNAN C – **Vice –Présidente** – BARDEAU C – BEAU J – BERTHELLEMY JJ – BERTHOME MA – BIARDEAU D – BIGOT P – BOUE A – BOUILLAUD G – BRACHET JH – BRUNEAU C – BUJON M – CABARET F – CARDIN J – CHARTRAIN MC – COLIN H – COLIN M – DENIMAL F – DULAC L – ENON I – FAROUX JM – FERRAND J – FOURNIER J – FRUGIER N – GAILLARD A – GIGUET C – GLAIN JM – GRIGNON L – GROLLIER LM – GUITTET P – JARRASSIER M – JESBERGER G – JOLAS-COLLIN S – KLEINER V – LATU R – LIBERA JC – MAGNIN B – MARTIN B – MARTIN N – MAUTRE MC – MEYER B – MINAULT C – MULTEAU G – PICARD C – PIQUET M – RAPAUD R – ROY V – SAUMONNEAU M – TAVILIEN M – TRAUMAT E – VAUZELLE F – VILLETTE P – **Membres du Comité.**

⇒ Assistait également à la séance :

LATOURE M – Receveur du Syndicat

BENOT J – BICHON AM – DE CHALAIN C – FOREST E – NOEL J – **Délégués suppléants** et Mme GUEDEAU – Cne de Leignes sur Fontaine. AITYAHIA P – AUDOUARD K. – BEAUCHESNE T – CARAMIGEAS C – CHANTEMARGUE C – DURAND N – GABARD N – GARCIA E – HOUBERT S – LENZEELE C – MADEJ JL – PICARD M – PLISSON I – RADET TALIGOT C – RENAULT G – ROUZIERE I – SAZARIN J – SIRONNEAU F –

Personnels du Syndicat :

✓ N°C20150325_042 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Monsieur Roland COMBEAUD est désigné secrétaire de séance.

Le Procès-verbal du comité retraçant la séance du 4 décembre 2014 est adopté sans réserves.

Le Président rappelle l'ordre du jour, composé des points suivants :

- *Approbation du Compte de Gestion 2014 du Budget Annexe « Travaux publics »*
- *Adoption du Compte Administratif 2014 du Budget Annexe « Travaux Publics » et affectation des résultats ;*
- *Vote du Budget primitif 2015 ;*
- *Autorisation pour conclure des prêts bancaires ;*
- *Acquisition de terrains à la CC du Montmorillonnais ;*
- *Renouvellement de convention avec la CC du Lussacois pour le prêt de matériels roulants ;*
- *Actualisation des bordereaux des prix études, main-d'œuvre et matériels ;*
- *Actualisation du bordereau des prix du service voirie ;*

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_043 : EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET ANNEXE « TRAVAUX PUBLICS »

⇒ Délibération :

Mme LATOUR, comptable publique, rappelle qu'un **Compte de Gestion** est établi pour chaque Budget par le Trésorier du Syndicat dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Ce Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Après avoir entendu la présentation du Compte de Gestion 2014 du Budget « Travaux Publics » tenu par le Receveur du Syndicat, et s'être assuré que celui-ci a repris dans ses écritures les résultats de l'exercice précédent, le montant de tous les titres de recette émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Ainsi, après avoir constaté que le Compte de Gestion est semblable en tout point au Compte Administratif 2014.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

- **D'approuver le Compte de Gestion 2014 du Budget Annexe « Travaux publics » :**

- EXECUTION du BUDGET -

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	3 720 770,19 €	3 852 222,83 €	131 452,64 €
	Section d'investissement	228 957,95 €	248 838,31 €	19 880,36 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	0,00 €	593 124,52 €	
	Section d'investissement	0,00 €	233 931,55 €	
		TOTAL (réalisations + reports)	3 949 728,14 €	4 928 117,21 €
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	74 611,81 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	74 611,81 €	0,00 €	
				SOLDE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 720 770,19 €	4 445 347,35 €	724 577,16 €
	Section d'investissement	303 569,76 €	482 769,86 €	179 200,10 €
	TOTAL CUMULE	4 024 339,95 €	4 928 117,21 €	903 777,26 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ **N°C20150325_044 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU BUDGET ANNEXE « TRAVAUX PUBLICS » ET AFFECTATION DES RESULTATS**

⇒ Délibération :

Le Vice-Président du syndicat, M Bernard PORCHET est désigné Président de séance. Il rappelle que le Compte Administratif du Budget Annexe « Travaux publics » du Syndicat est présenté selon la Nomenclature Comptable M14. Il fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe.

Le Compte Administratif doit être identique au Compte de Gestion et doit mentionner les résultats repris de l'exercice précédent. Il doit préciser également les restes à réaliser dont un état doit y être joint.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

- **D'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Travaux publics ».**

Fonctionnement :

- Un résultat d'exercice 2014 de	131 452.64 €
- Un report de l'exercice N-1	593 124.52 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	724 577.16 €

Investissement :

- Un excédent d'investissement pour l'exercice 2014 de	19 880.36 €
- Un report de l'exercice N-1 de	233 931.55 €
- Soit un solde d'exécution de	253 811.91 €
- Un besoin de financement des RAR de	74 611.81 €
- Soit un excédent d'investissement cumulé de	179 200.10 €

- **D'affecter les résultats cumulés comme suit :**

➤ Résultat de fonctionnement reporté 2014(002)	724 577.16 €
➤ Solde d'exécution de la section d'investissement (001)	253 811.91 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_045 : SERVICE TRAVAUX PUBLICSVOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

⇒ Délibération :

Après avoir entendu le rapport de présentation du Budget joint en annexe exposé par Monsieur Ernest COLIN, Vice-Président du Syndicat.

LE COMITE DECIDE D'ADOPTER, A L'UNANIMITE, LE BUDGET TEL QUE DETAILLE EN ANNEXE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 138 721,16 €	3 414 144,00 €
R E P O R T S	002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	724 577,16 €
Total de la section de fonctionnement		4 138 721,16 €	4 138 721,16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	569 025,10 €	389 825,00 €
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent	74 611,81 €	- €
	solde d'exécution de la sect d'investissement reporté	- €	253 811,91 €
Total de la section d'Investissement		643 636,91 €	643 636,91 €
TOTAL du BUDGET		4 782 358,07 €	4 782 358,07 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ N°C20150325_046 : AUTORISATION DE CONCLURE DES PRETS BANCAIRES

⇒ Délibération :

Le Directeur présente le rapport suivant :

Le financement du programme d'investissement 2015 prévoit le recours à un prêt bancaire d'un montant total de 92 710 €. A ce jour, l'état de l'endettement du Budget Annexe « Travaux publics » correspond à 4 prêts bancaires à taux fixes :

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant du
2015	309 032,37	54 283,32	10 508,78	64 792,10	254 749,05
2016	254 749,05	56 331,23	8 285,83	64 617,06	198 417,82
2017	198 417,82	45 052,21	6 355,80	51 408,01	153 365,61
2018	153 365,61	46 739,49	4 668,52	51 408,01	106 626,12
2019	106 626,12	24 283,37	2 912,91	27 196,28	82 342,75
2020	82 342,76	24 969,64	2 227,34	27 196,98	57 373,12
2021	57 373,12	25 676,39	1 519,80	27 196,19	31 696,73
2022	31 696,73	15 582,37	872,63	16 455,00	16 114,36
2023	16 114,36	16 114,36	340,64	16 455,00	0,00

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

D'autoriser le président à :

- Lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opération ;

- Retenir les meilleures offres de prêts qui correspondront aux conditions suivantes :
 - Prêt non structuré dont la durée de financement ne devra pas excéder 10 ans
 - Les remboursements se feront par échéances trimestrielles
 - Les taux d'intérêt seront fixes
- Signer les contrats répondant aux conditions posées ;
- Procéder le cas échéant à des tirages échelonnés et à des remboursements anticipés ;
- Conclure tout avenant utile ou destiné à introduire dans le contrat initial une clause répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓N°C20150325_047 : ACQUISITION DE TERRAINS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTMORILLONNAIS

⇒ Délibération :

Monsieur Ernest COLIN, Vice-Président du Syndicat, présente le rapport suivant :

Depuis plusieurs années, nous recherchons pour l'activité « *Travaux publics* » un nouveau terrain pour permettre le stockage de matériels et de matériaux. Nous disposons déjà d'un espace à PINDRAY, à côté de l'ancienne décharge, mais un projet d'installation de panneaux photovoltaïques est à l'étude.

Dès lors, l'acquisition d'un terrain à Montmorillon est devenue une nécessité et l'opportunité est survenue avec l'extension de la déchèterie de Montmorillon d'acquérir trois parcelles d'une surface totale de 2 334 M², dont les références cadastrales sont les suivantes :

- C 1578 : 565 M²
- C 1579 : 1636 M²
- C 1580 : 133 M²

Ces terrains sont la propriété de la Communauté de Communes du Montmorillonnais qui les cède au prix de 7 €/M² (hors frais annexe).

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

- Procéder à l'acquisition du terrain par acte administratif avec la Communauté de Communes du Montmorillonnais (*cf. annexe : plan de division et de bornage*) ;
- Prendre toutes mesures utiles pour assurer la publicité foncière de l'acte.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ **N°C20150325_048 : RENOUELEMENT D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LUSSACOIS POUR LE PRET DE MATERIELS ROULANTS**

⇒ Délibération :

Le Vice-Président, Monsieur Ernest COLIN, présente le rapport suivant :

Il conviendrait de renouveler et compléter la convention arrivant à terme qui lie le SIMER et la Communauté de Communes du Lussacois pour le prêt de matériels de chantiers.

Figuraient initialement à la convention, une niveleuse propriété de la Communauté de Communes et un compacteur appartenant au Syndicat, pour un prix horaire d'utilisation des deux engins fixé à 45 € H.T (sans chauffeur).

A la demande de la Communauté de Communes et sous réserve de leur disponibilité, cette liste pourrait être complétée par deux matériels du Syndicat :

- *une pelle à chenilles avec chauffeur, au prix horaire de 84 € H.T.*
- *un camion 6x4 également avec chauffeur, au tarif horaire de 79.50 € H.T.*

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE

- *D'autoriser le renouvellement de la convention avec la Communauté de Communes du Lussacois pour le prêt de matériels roulants, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois pour la même période ;*
- *De maintenir à 45 € HT le tarif horaire d'utilisation de la niveleuse et du compacteur ;*
- *De compléter la convention par le prêt d'une pelle à chenilles et d'un camion 6x4 aux conditions ci-dessus exposées ;*
- *De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions concernant la passation d'avenants éventuels.*

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

✓ **N°C20150325_049 : ACTUALISATION DES BORDEREAUX DES PRIX «ETUDES ET MAIN D'ŒUVRE ET MATERIELS »**

⇒ Délibération :

Pour l'exécution de l'exercice 2015, il est proposé au Comité d'actualiser et de compléter les bordereaux de prix ci-après :

Ces derniers reprennent les coûts d'imputation interne des agents et des matériels.

1) BORDEREAU DES PRIX pour les ETUDES :

	TARIFS 2014	TARIFS 2015
INGENIEUR	500 € la journée	500 € la journée
TECHNICIEN	400 € la Journée	400 € la journée
DESSINATEUR	300 € la journée	300 € la journée

2) BORDEREAU DES PRIX DU BUDGET « TRAVAUX PUBLICS » /MAIN D'ŒUVRE ET MATERIELS :

	TARIFS HT HORAIRES 2014	TARIFS HT HORAIRES 2015
Agent	40.00 €	41.00 €
Pelle	43.00 €	43.00 €
Camion 6x4	39.50 €	39.00 €
Gravillonneur	39.50 € + 11 € (Camion + gravillonneur)	39.50 € + 11 € (Camion + gravillonneur)
PATA (enduseur)	57.00 €	59.00 €
REPROFILEUR (enrobés à froid)	50.50 €	50.50 €
Tracteur Elagage	29.50 €	29.50 €
Balayeuse aspiratrice	38.50 € (sans MO)	88.50 € (y compris MO)
Tracteur et remorque de transfert	45.00 €	45.00 €
Tractopelle	22.00 €	22.00 €
Compacteur 19 T 500	57.00 €	57.00 €
Compacteur 19 T 500 ⁽¹⁾	45.00 €	45.00 €
Compacteur 1 T 500	15.00 €	15.00 €
Chargeuse sur pneu VOLVO L 120 B	82.50 €	82.50 €
Chargeuse sur pneu VOLVO L 120 B ⁽¹⁾	60.00 €	60.00 €
Bulldozer	81.00 €	81.00 €
Tracteur agricole + balayeuse	/	47.00 €
Petite chargeuse	/	34.50 €

Les prix des matériels ci-dessus définis comprennent la consommation de carburant sauf ceux repérés par l'exposant ⁽¹⁾.

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

- D'adopter les bordereaux des prix présentés.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

⇒ Délibération :

Le Président demande au Directeur de présenter le rapport suivant :

Les conventions pour l'entretien et l'amélioration de la voirie comportent un bordereau des prix qu'il convient d'actualiser annuellement.

Cette actualisation tient compte notamment de la baisse du prix du bitume, ce qui permet de diminuer le prix des enduits et revêtements (de 25 à 30 %). Les prix relatifs aux enduits seront actualisés trimestriellement pour tenir compte de la variation des prix d'achats des émulsions de bitume.

Les prix des fournitures en PVC sont également orientés à la baisse, ce qui permet de réduire certains prix de travaux où sont utilisés des canalisations en PVC.

Autres baisses, les travaux de création et de curage de fossés.

De façon minoritaire, un certain nombre de prix sont revus à la hausse, notamment :

- la fourniture et la pose de produits préfabriqués en béton (bordures, caniveaux) (2%)
- Les terrassements avec évacuation en décharge pour tenir compte des coûts de traitement des déchets inertes en site agréé.

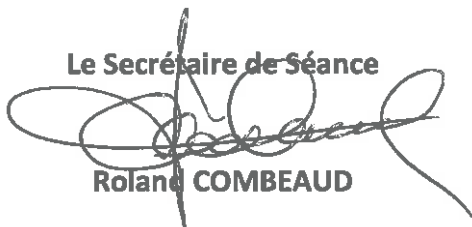
Enfin, un certain nombre de prix unitaires demeurent stables, notamment ceux relatifs à l'élagage et au débroussaillage.

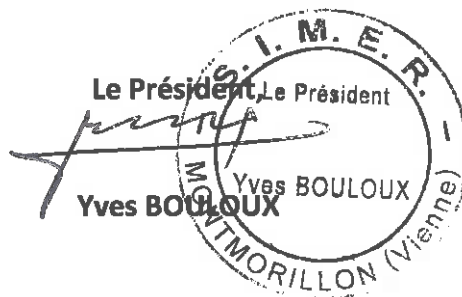
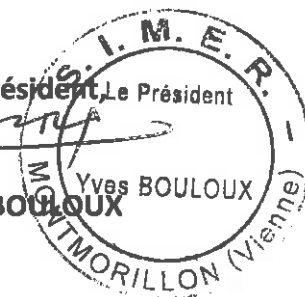
APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, LE COMITE DECIDE :

- D'adopter le bordereau des prix détaillé du service voirie joint en annexe.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

L'ordre du jour étant terminé, le Président clôt la séance

Le Secrétaire de Séance

Roland COMBEAUD

Le Président

Yves BOULOUX




ANNEXES

**Au procès-verbal de la séance du Comité « Collège
Travaux Publics » du 25 Mars 2015**

BUDGET ANNEXE « TRAVAUX »

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

A) PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 / VUE D'ENSEMBLE

B) COMMENTAIRES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

C) COMMENTAIRES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Page 1 sur 10

A) PRESENTATION GENERALE / VUE D'ENSEMBLE :

- EXECUTION du BUDGET -

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	3 720 770,19 €	3 852 222,83 €	131 452,64 €
	Section d'investissement	228 957,95 €	248 838,31 €	19 880,36 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	0,00 €	593 124,52 €	
	Section d'investissement	0,00 €	233 931,55 €	
	TOTAL (réalisations + reports)	3 949 728,14 €	4 928 117,21 €	
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	74 611,81 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	74 611,81 €	0,00 €	
				SOLDE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 720 770,19 €	4 445 347,35 €	724 577,16 €
	Section d'investissement	303 569,76 €	482 769,86 €	179 200,10 €
	TOTAL CUMULE	4 024 339,95 €	4 928 117,21 €	903 777,26 €

- DETAIL des RESTES à REALISER -

Chap. / Articles	Libellés	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL de la SECTION de FONCTIONNEMENT		/	/
		/	/
TOTAL de la SECTION d'INVESTISSEMENT		74 611,81 €	/
2182	Matériels roulants	73 082,75 €	/
	Fourgons (x2)	56 100,00 €	
	VL (Partner)	12 482,75 €	/
	Roulottes (x2)	4 500,00 €	
2183	Matériels informatiques	1 529,06 €	/
	Ordinateur portable (service voirie)	1 529,06 €	/

Page 2 sur 10

B) COMMENTAIRES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : (cf. Annexe : tableau comptable)

Concernant la **section de fonctionnement**, le projet du **Compte Administratif 2014** du budget « Travaux » fait apparaître un **excédent de 131 452.64 €**. Par ailleurs, une **provision de 270 000 €** pour risques de perte d'activité a été constituée.

Ce résultat portera ainsi l'**excédent cumulé à 724 577.16 €**.

1) LES RECETTES

Cette année encore, ce résultat a pu être atteint grâce à un montant de travaux confié par nos collectivités membres supérieur aux objectifs budgétaires. Les équipes du Syndicat ont ainsi réalisé **3 634 199.07 € (compte 704)**, soit **+ 255 393 € par rapport au Compte Administratif 2013 (+7.5 %)**.

Au total le montant des travaux réalisé s'élève à **3 814 534.15 € (compte 70)**, si l'on tient compte des travaux effectués pour le service de gestion des déchets (166 585.08 €), soit **+ + 9.4 % (3 486 900 € en 2013)**.



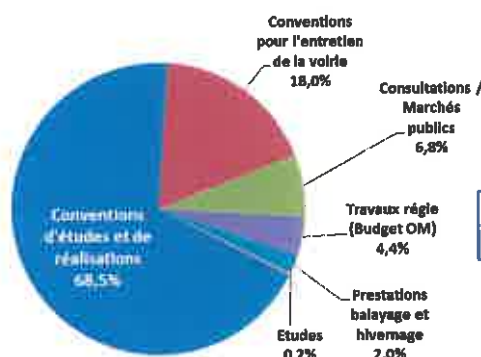
Les graphiques de la page suivante montrent que le **premier mode de conventionnement** avec nos adhérents demeure **les conventions d'études et de réalisations (prestations « in house »)** : **68.5 % en 2014** contre 52.1 % en 2013 et que nos interventions par la voie des marchés publics ne représentent plus que 6.8 % de notre activité (18.8 % en 2013).

Page 3 sur 10

1-2) : REPARTITION des PRINCIPALES RECETTES de l'EXERCICE 2014 / Comptes 704, 705 ET 70688 :

⇒ PAR TYPE de CONVENTIONNEMENT / d'INTERVENTION :

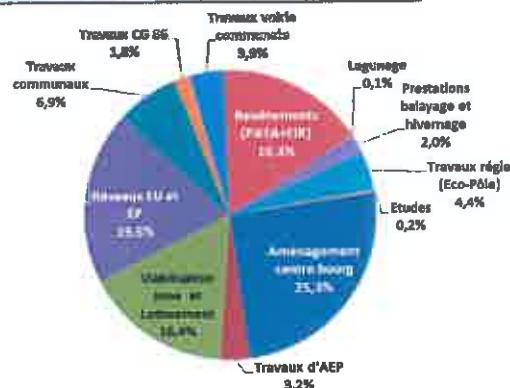
	2013	2014	Evolution en % 2013 à 2014
Conventions d'études et de réalisations	1 811 957 €	2 610 423 €	44,07
Conventions pour l'entretien de la voirie	828 349 €	685 884 €	-17,20
Consultations / Marchés publics	653 360 €	260 628 €	-60,11
Travaux régie (Budget OM)	81 145 €	166 585 €	105,29
Prestations balayage et hivernage	85 138 €	77 264 €	-9,25
Etudes	20 950 €	7 750 €	-63,01
Montant total	3 480 900 €	3 808 534 €	



REPARTITION pour l'ANNEE 2014

⇒ PAR DOMAINE D'ACTIVITE

ACTIVITES	2013	2014	Evolution en %
Aménagement centre bourg	553 029 €	965 060 €	74,50
Réseaux EU et EP	292 450 €	742 120 €	153,76
Viabilisation zone et Lotissement	775 553 €	625 613 €	-19,33
Revêtements (PATA+FIR)	957 004 €	620 922 €	-35,12
Travaux communaux	203 310 €	262 090 €	28,91
Travaux régie (Eco-Pôle)	81 145 €	166 585 €	105,29
Travaux voirie communale	80 909 €	147 733 €	82,59
Travaux d'AEP	299 374 €	122 963 €	-58,93
Prestations balayage et hivernage	85 138 €	77 264 €	-9,25
Travaux CG 86	101 157 €	68 275 €	-32,51
Etudes	20 950 €	7 750 €	-63,01
Lagunage	30 881 €	2 160 €	-93,01
Montant total	3 480 900 €	3 808 534 €	



✓ Le nombre de collectivités ayant fait appel au service travaux a enregistré une légère baisse pour 2014 (58 /64 en 2013) :

• POUR L'ANNEE 2013 : 64 collectivités ont sollicité le Syndicat (y compris pour le balayage)		
	COLLECTIVITES	Montants en € H.T.
1	DANGE SAINT ROMAIN	367 000 €
2	C.C VIENNE ET MOULIERE	305 500 €
3	MILLAC	305 000 €
4	C.C. DU MONTMORILLONNAIS	259 000 €
5	LUSSAC LES CHATEAUX	249 000 €
6	SIAEP LUSSAC LES CHATEAUX	166 000 €
7	LATHUS SAINT REMY	138 000 €
8	CONSEIL GENERAL de la VIENNE	
9	MONTMORILLON	132 000 €
10	C.C de la BASSE MARCHE	110 500 €
11	SAULGE	99 000 €
12	L'ISLE JOURDAIN	92 000 €

• POUR L'ANNEE 2014 : 58 collectivités ont sollicité le Syndicat (y compris pour le balayage)		
	COLLECTIVITES	Montants en € H.T.
1	LE DORAT	685 700 €
2	SILLARS	277 300 €
3	L'ISLE JOURDAIN	259 600 €
4	MONTMORILLON	247 000 €
5	C.C VIENNE et MOULIERE	231 000 €
6	SMARVES	225 000 €
7	DANGE SAINT ROMAIN	218 700 €
8	LATHUS SAINT REMY	181 000 €
9	SIAEP LUSSAC LES CHATEAUX	134 000 €
10	C.C de la BASSE MARCHE	119 000 €
11	ADRIERS	94 300 €
12	SAINT SAVIOL	87 000 €



SERVICE BALAYAGE :

Le service balayage a réalisé pour l'année 2014, **915 heures**.

21 collectivités utilisatrices du service : Antigny, Béthines, Chauvigny, Haims, Jardres, Jourmet, La Chapelle Viviers, Lauthiers, Lussac les Châteaux, Mazerolles, Paizay le Sec, Poullé, Saint Germain, Saint Laurent de Jourdes, Saint Pierre de Maillé, Saint Savin, Sainte Radegonde, Sillars, Tercé, Usson du Poitou et Valdivienne.

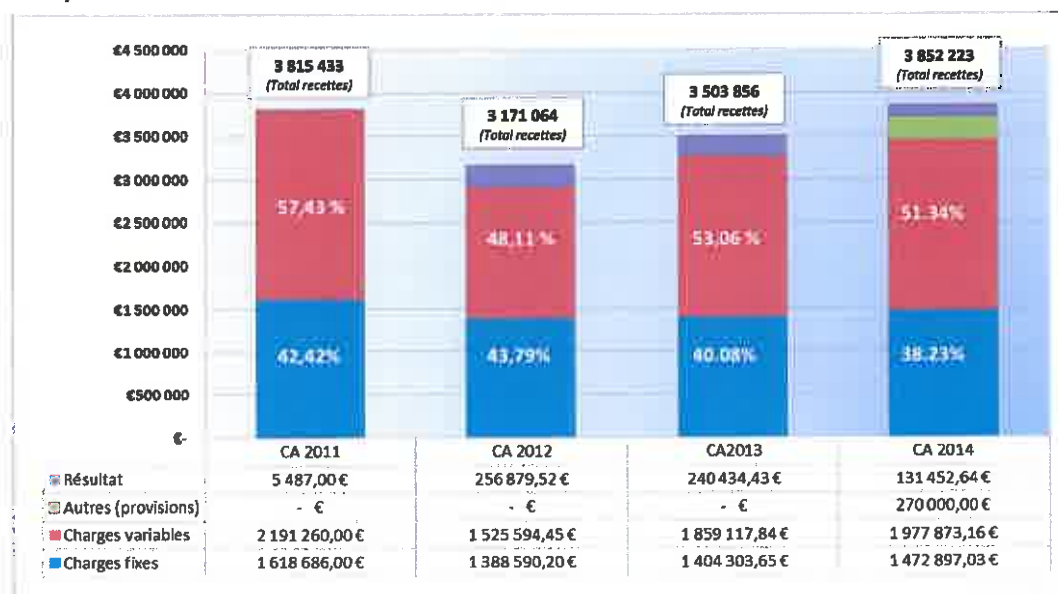
Page 5 sur 10

2) LES DEPENSES :

✓ Les charges fixes

Comme annoncé lors du vote du Budget Primitif, mais de façon moindre qu'attendu, les charges fixes pour 2014 ont connu une évolution, elles se sont élevées à **1 472 897.03 €**, soit une progression d'environ **4.80 %** (+ 68 593 €) par rapport à celles enregistrées en 2013 qui étaient de 1 404 303.65 €.

Toutefois en **part relative par rapport au montant total des recettes les charges fixes sont en recul de 1.8 pts** (40.1 % / 38.2 %) :

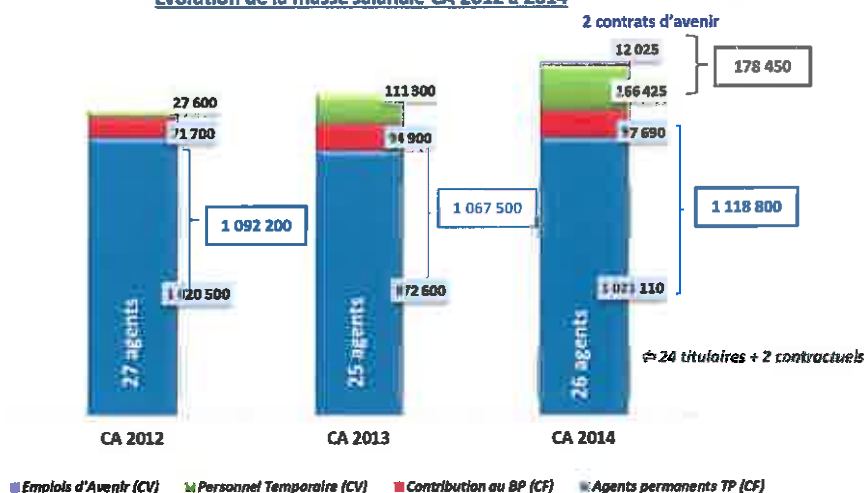


Page 6 sur 10

Parmi les **charges fixes les plus significatives**, on peut citer :

- Les **charges financières** (cpté 66111) pour un montant de **10 987.20 €** (7 763.63 € en 2013) qui correspond aux **intérêts des emprunts** ;
- Le **remboursement de frais au Budget Général** (cpté 6287) : **24 534.29 €** (22 345.04 € en 2013) ;
- Les **primes d'assurance** (cpté 616), pour **65 384.19 €** (42 827.33 € en 2013), dont l'évolution peut être expliquée par le **renforcement des garanties initiales prévues au contrat**, ainsi que la prise en compte d'une régularisation 2013 ;
- Les **dotations aux amortissements** (cpté 6811) : **178 838.31 €** (175 048.60 € en 2013) ;
- Les charges de **personnel permanent** du chapitre 012 qui ont atteint **1 118 800.90 €** (+ 51 300 € / 2013). Elles ont été impactées par :
 - la refonte de la catégorie C au 1^{er} Janvier ainsi que le Glissement Vieillesse Technicité (+20 000 €)
 - l'arrivée le 1^{er} Septembre du Technicien chargé des opérations de voirie (+ 13 000 €)
 - l'augmentation des charges patronales (URSSAF, retraite...)

Evolution de la masse salariale CA 2012 à 2014



Page 7 sur 10

✓ Les charges variables

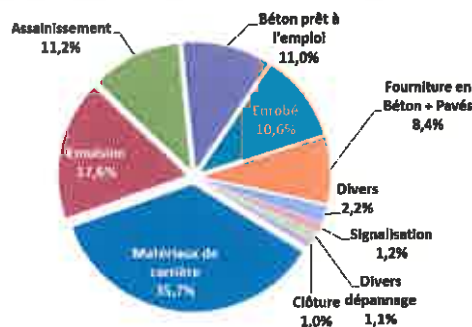
Les charges variables ont représenté en 2014 un montant de **1 977 873.16 €**, soit **51.34 %** des recettes.

Dans ce type de charges, les dépenses les plus importantes ont été :

- Les achats de matériaux pour la réalisation des chantiers (cpté 6068) : **899 392.53 €** (805 292 € en 2013)

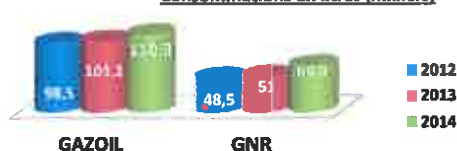
Fournitures	2014
Matériaux de carrière	321 099,39 €
Emulsion	157 901,20 €
Assainissement	101 041,60 €
Béton prêt à l'emploi	98 787,60 €
Enrobé	95 649,67 €
Fourniture en Béton + Pavés	75 484,89 €
Divers*	19 528,64 €
Signalisation	11 085,96 €
Divers dépannage	10 036,84 €
Clôture	8 776,74 €
Total	899 392,53 €

* Citermes, bornes, mobiliers urbains...



- Le **carburant** (cpté 60221) : **156 714.85 €** (153 378.95 € en 2013). Malgré une **consommation en hausse** liée à une activité soutenue tout au long de l'année, le poste carburant a connu une **évolution modérée** et notamment grâce à des **prix moyens inférieurs d'environ 5% à ceux de l'année 2013**.

Consommations en litres (milliers)



ANNEES	PRIX MOYEN GAZOIL	PRIX MOYEN GNR
2010	0.9103 €	0.5291 €
2011	1.0581 €	0.6881 €
2012	1.1150 €	0.7950 €
2013	1.0762 €	0.7110 €
2014	1.0194 €	0.6754 €

Page 8 sur 10

- **Les achats de prestations (cpté 6042) ont représenté 414 198.20 €, soit + 23 % par rapport à 2013 : on peut remarquer que la réalisation des enrobés représente cette année encore, + de 50 % des prestations sous-traitées.**

PRESTATIONS	2014
Enrobés	214 059,32 €
Eclairage public	72 352,31 €
Menuiserie & maçonnerie	21 952,42 €
Transport	21 345,10 €
Marquage au sol	19 500,95 €
Divers	24 167,62 €
Plantation	15 212,88 €
Mises en décharge	12 052,83 €
Contrôle	11 775,28 €
Etude & Multicible	1 779,49 €
TOTAL	414 198.20 €



- **Les charges de personnel temporaire (cptés 6218, 64131 et 64162) : Ces dernières, compte tenu de l'activité soutenue, ont connu une évolution de l'ordre de 60 %, elles ont atteint 178 449.10 € contre 111 300 € en 2013 (27 600 € en 2012) :**

- 12 024.55 € pour l'arrivée de 2 contrats d'avenir au 1^{er} Septembre ;
- 72 576.02 € dont 63 097 € pour le recours à de la main d'œuvre spécialisée (maçon) ;
- 93 848.53 € qui correspondent à 8 contrats à durée déterminée, dont 1 pour le remplacement d'un agent en longue maladie.

Page 9 sur 10

- **L'entretien du matériel roulant (cpté 61151) : 129 398.07 €, on observe pour ce chapitre une évolution de l'ordre de 12 % (115 306 € en 2013). Elle s'explique en partie par la réalisation d'une grosse réparation (moteur) sur notre semi-remorque, ainsi qu'à la maintenance globale du PATA, obligatoire tous les 24 mois.**

- **Les locations mobilières (cpté 6135) 110 711.80 € (104 773 € en 2013).**

C) COMMENTAIRES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Pour l'exercice 2014 la section d'investissement dégage un excédent de 19 880.36 €. Ce dernier portera ainsi l'excédent cumulé de la section à 253 811.91 €.

✓ LES DEPENSES :

Les dépenses en investissement se sont élevées à 228 957.95 €, composées notamment de 43 088.59 € de remboursement d'emprunts, 169 150 € d'achat de matériels de transports et 5 961.19 € de logiciels :

- Un tracteur : 15 500 €
- Un camion 6x4 équipé d'une bi-benne : 109 900 €
- Une chargeuse : 43 750 €
- Un logiciel Autocad et licence géovoirie : 5 691 €

✓ LES RECETTES :

Les dépenses d'investissement ont été financées par :

- Les dotations aux amortissements : 178 838.31 €
- Le recours à l'emprunt : 70 000.00 €

Page 10 sur 10

BUDGET TRAVAUX PUBLICS

TABLEAU COMPTABLE de PRESENTATION du "COMPTE ADMINISTRATIF 2014" et du "BUDGET PRIMITIF 2015"

SECTION de FONCTIONNEMENT ⇒ DEPENSES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
011 - CHARGES à CARACTERE GENERAL	1 901 885,64 €	1 965 211,00 €	1 964 190,24 €	1 795 159,00 €	
60 - achats et variations stocks	1 549 258,54 €	1 579 387,00 €	1 569 809,60 €	1 427 167,00 €	
6011 - matières premières et fournitures autres que terrains	190 851,03 €	65 000,00 €	34 318,99 €	57 525,00 €	(stocks)
60221 - combustibles et carburants	153 378,95 €	170 000,00 €	156 714,85 €	160 000,00 €	
6032 - variations des stocks des autres approvisionnements	9 891,66 €	9 892,00 €	10 820,39 €	9 892,00 €	
6042 - achats de prestations de services	334 686,14 €	410 745,00 €	414 198,20 €	340 000,00 €	
60611 - eau et assainissement	679,83 €	500,00 €	493,89 €	500,00 €	
60612 - énergie - électricité	9 147,50 €	8 150,00 €	8 488,25 €	8 150,00 €	
60618 - autres fournitures non stockables	0,00 €	- €	- €	- €	
60621 - combustibles	1 640,12 €	2 000,00 €	1 376,46 €	2 000,00 €	
60622 - carburants	1 818,11 €	1 500,00 €	2 098,04 €	1 500,00 €	
60628 - autres fournitures non stockées	0,00 €	500,00 €	2 251,98 €	500,00 €	
60631 fournitures d'entretien	1 447,15 €	3 300,00 €	492,59 €	3 300,00 €	
60632 - fournitures petits équipements	23 343,34 €	25 000,00 €	25 196,94 €	25 000,00 €	
60636 - vêtements travail	7 930,06 €	6 000,00 €	5 636,11 €	6 000,00 €	
6064 - fournitures administratives	9 152,82 €	8 800,00 €	8 330,38 €	7 800,00 €	
6068 - Autres matières et fournitures (non stockées)	805 291,63 €	868 000,00 €	899 392,53 €	805 000,00 €	
61 - services extérieurs	281 398,82 €	906 989,00 €	882 407,55 €	301 600,00 €	
6132 - locations immobilières	0,00 €	700,00 €	- €	700,00 €	
6135 - locations mobilières	104 773,82 €	106 000,00 €	110 711,80 €	86 000,00 €	
61522 - entretien bâtiments	7 176,76 €	3 000,00 €	6 134,72 €	10 000,00 €	
61551 - entretien matériel roulant	115 306,27 €	115 000,00 €	129 398,07 €	115 000,00 €	
61558 - entretien autres biens mobiliers	6 797,57 €	12 000,00 €	13 097,79 €	7 500,00 €	
6156 - maintenance	3 989,24 €	4 525,00 €	4 620,77 €	5 800,00 €	Pour logiciels informatiques + téléphone
616 - primes d'assurance	42 827,33 €	58 064,00 €	65 384,19 €	60 000,00 €	
617 - Etudes et recherches	0,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €	- €	
6182 - documents Généraux	517,83 €	2 100,00 €	960,21 €	2 100,00 €	
6184 - org. Formation	0,00 €	3 500,00 €	- €	14 500,00 €	FCO chauffeurs PL et FIMO et permis PL pour les emplois d'avenir
62 - autres services extérieurs	63 828,38 €	70 735,00 €	55 737,52 €	58 292,00 €	
6225 - indemn. Comptable	0,00 €	300,00 €	- €	300,00 €	
6226 - honoraires	3 000,00 €	500,00 €	- €	500,00 €	
6227 - actes contentieux	0,00 €	100,00 €	- €	100,00 €	
6231 - annonces insertions	10 925,04 €	5 000,00 €	3 989,00 €	5 000,00 €	
6232 - fêtes cérémonies	7 536,93 €	8 000,00 €	7 642,90 €	8 000,00 €	
6236 - catalogues imprimés	2 231,79 €	4 850,00 €	4 873,79 €	2 000,00 €	
6238 - divers	0,00 €	250,00 €	- €	250,00 €	
6241 - frais de port	2 015,32 €	1 700,00 €	2 238,45 €	1 500,00 €	
6244 - transport admin.	0,00 €	300,00 €	- €	100,00 €	
6251 - Voyages et déplacements	4 480,72 €	3 000,00 €	- €	500,00 €	
6255 - frais de déménagement	0,00 €	500,00 €	- €	500,00 €	

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
6256 - missions	0,00 €	100,00 €	17,20 €	100,00 €	
6261 - affranchissements	3 755,30 €	5 000,00 €	5 593,47 €	5 000,00 €	
6262 - télécommunications	7 289,24 €	3 000,00 €	6 912,42 €	5 000,00 €	
627 - frais bancaires	250,00 €	- €	- €	- €	
6287 - remb. Frais	22 345,04 €	36 335,00 €	74 534,25 €	29 642,00 €	
63 - impôts et taxes	7 398,90 €	8 100,00 €	6 235,57 €	8 100,00 €	
63512 - taxes foncières	3 067,00 €	3 300,00 €	3 695,00 €	3 300,00 €	
6355 - taxe Impôt véhicules	973,50 €	200,00 €	77,00 €	800,00 €	
637 - autres impôts	3 358,40 €	4 600,00 €	3 057,57 €	4 000,00 €	
012 - PERSONNELS	1 178 777,68 €	1 297 900,00 €	1 297 250,00 €	1 330 990,00 €	
6215 - personnel Budget général	94 908,29 €	58 280,00 €	97 692,56 €	104 490,00 €	
6218 - personnel CDG86	49 142,64 €	83 887,00 €	72 576,02 €	25 000,00 €	Mise à disposition de main d'œuvre par une entreprise extérieure
63 - impôts et taxes	17 019,23 €	18 500,00 €	19 053,87 €	21 500,00 €	
6392 - cotis. FNAL	2 869,72 €	3 100,00 €	3 216,69 €	3 400,00 €	
6396 - cotis. CDG/CNFPT	12 427,38 €	19 500,00 €	13 906,28 €	15 900,00 €	
6398 - autres impôts	1 722,13 €	1 900,00 €	1 930,90 €	2 200,00 €	
64 - charges de personnels	1 017 707,52 €	1 097 283,00 €	1 107 927,59 €	1 180 000,00 €	
64111 - rému. Principales	510 632,75 €	520 500,00 €	528 631,00 €	550 000,00 €	
64112 - NBI, SFT	8 416,00 €	9 500,00 €	8 972,71 €	11 000,00 €	
64118 - autres indemnités	107 575,67 €	108 000,00 €	104 901,71 €	119 000,00 €	Y compris RI additionnel de 11 000 €
64131 - pers N. Tit.	103 503,48 €	137 683,00 €	142 597,10 €	155 000,00 €	
	69 132,11 €	63 683,00 €	93 448,53 €	81 000,00 €	5 contrats de 6 mois
	34 370,97 €	74 000,00 €	48 688,57 €	74 000,00 €	Ingénieurs bureau d'études + chargé des opérations voirie
64162 - Emplois d'avenir	0,00 €	9 500,00 €	12 024,55 €	32 000,00 €	2 contrats d'avenir
6451 - cotis. URSSAF	109 789,96 €	116 500,00 €	124 108,72 €	124 000,00 €	
6453 - cotis. Retraite	146 675,72 €	155 500,00 €	157 680,39 €	160 000,00 €	
6454 - cotis. POLE EMPLOI	6 085,61 €	8 000,00 €	8 836,29 €	7 500,00 €	
6455 - assurance	20 890,00 €	27 000,00 €	18 007,08 €	22 000,00 €	
6458 - autres org. Sociales	1 868,00 €	2 250,00 €	1 937,00 €	2 500,00 €	
6475 - médecine du travail	2 090,33 €	2 800,00 €	211,00 €	3 000,00 €	
65 - autres charges	2,60 €	600,00 €	0,98 €	600,00 €	
654 - pertes sur créances	2,60 €	500,00 €	- €	500,00 €	
658 - charges diverses	0,00 €	100,00 €	0,98 €	100,00 €	
66 - charges financières	7 288,05 €	12 985,00 €	10 490,66 €	9 917,00 €	
66111 - intérêts emprunts	7 763,63 €	14 000,00 €	10 987,20 €	10 500,00 €	
66112 - intérêts	-475,58 €	1 015,00 €	496,54 €	583,00 €	
67 - charges exceptionnelles	418,95 €	428 992,75 €	- €	471 633,16 €	
6711 - intérêts moratoires	0,00 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	
673 - titres annulés	418,92 €	7 561,00 €	- €	7 561,00 €	
678 - autres charges exceptionnelles	0,00 €	419 431,75 €	- €	462 092,16 €	(partie de l'excédent reporté)
022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	230 025,77 €	- €	206 935,00 €	
023 - VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	0,00 €	- €	- €	131 405,00 €	

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
042 - OPERATIONS D'ORDRE	175 048,60 €	477 022,00 €	448 838,31 €	192 062,00 €	
675 - valeur Immob.	- €	- €	- €	- €	
676 - différences sur cession	- €	- €	- €	- €	
6811 - dot. Amortissements	175 048,60 €	180 670,00 €	178 838,31 €	165 710,00 €	
6875 - Provisions pour risques de perte d'activité	- €	270 000,00 €	270 000,00 €	- €	
6815 - Provisions suite à retrait	- €	26 352,00 €	- €	26 352,00 €	
	3 263 421,52 €	4 412 736,52 €	3 720 770,19 €	4 138 721,16 €	
CHARGES FIXES	1 404 303,65 €	1 522 620,00 €	1 472 897,03 €	1 564 520,00 €	
CHARGES VARIABLES	1 859 117,84 €	1 944 307,00 €	1 977 873,16 €	1 878 822,00 €	
CHARGES VARIABLES / RECETTES	53,06%	56,08%	51,34%	54,56%	
POINT MORT	2 991 648,16 €	3 466 927,00 €	3 027 144,64 €	3 443 342,00 €	

Charges fixes et variables sans chapitres 678, 022 et 6815

Point mort:
Total dépenses - 678 - 022 - les provisions
Total recettes - excédent antérieur - produits exceptionnels

Point mort = charges fixes (1- charges variables / recettes)

SECTION de FONCTIONNEMENT ⇒ RECETTES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
002- EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	593 124,52 €	- €	724 577,16 €	
002- Excédent antérieur reporté	- €	593 124,52 €	- €	- €	
013- ATTENUATION DE CHARGES	15 482,33 €	23 200,00 €	32 577,90 €	35 892,00 €	
6032 - Variation des stocks	10 820,39 €	9 892,00 €	9 929,49 €	9 892,00 €	
6419 - Remb. Sur rémunérations du personnel	4 661,94 €	13 308,00 €	22 648,47 €	26 000,00 €	Remboursement emplois aidés
6459 - Remb. Sur charges de S.S. et de prévoyance	- €	- €	- €	- €	
70 - PRODUITS - SERVICES - VENTES	3 486 900,77 €	3 745 960,00 €	3 814 534,15 €	3 299 400,00 €	
704 - Travaux :	3 378 805,34 €	3 443 960,00 €	3 634 199,07 €	2 571 400,00 €	Travaux : 1 891 400 € Voirie : 600 000 € Balayage : 80 000 €
705- Etudes	20 950,00 €	20 000,00 €	7 750,00 €	20 000,00 €	
70688 - Autres prestations de services (Trx BP déchets)	81 145,43 €	276 000,00 €	166 585,08 €	700 000,00 €	Extension de la déchèterie de Montmorillon / suite trx déchèterie Chauvigny / plateformes DDS et D3E + Divers
70841 - Mise à disposition personnel facturée	- €	- €	- €	- €	
70871 - Remboursement de frais BP de rattachement	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	8 000,00 €	2 000 € prise en charge entretien locaux
72 - TRAVAUX EN REGIE	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	
722 - Immobilisations corporelles	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	- €	1 000,00 €	- €	500,00 €	
758 - Produits divers de gestion	- €	1 000,00 €	- €	500,00 €	
76 - PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	- €	- €	
768 - Autres produits financiers	- €	- €	- €	- €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 472,82 €	27 952,00 €	5 110,78 €	55 952,00 €	
7718 - Autres produits exceptionnels	- €	- €	2 421,00 €	- €	
773 - Mandats annulés	421,65 €	500,00 €	- €	500,00 €	
775 - Produits de cession	- €	1 100,00 €	- €	28 500,00 €	5 VL + 1 fourgon + 2 6x4 + 1 tracteur routier
7788 - Produits exceptionnels	1 051,17 €	26 352,00 €	2 689,78 €	26 352,00 €	Retrait Cne de Bonneuil Matours
042 - Opérations d'ordre	- €	1 500,00 €	- €	3 000,00 €	
777 - Quote-part des subventions	- €	1 500,00 €	- €	3 000,00 €	
TOTAL RECETTES	3 508 855,92 €	4 412 736,52 €	3 852 222,83 €	4 138 721,16 €	

SECTION INVESTISSEMENT ⇒ DEPENSES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
020 - Dépenses Imprévues	- €	4 701,55 €	- €	1 525,10 €	
13 - Subventions d'investissements	- €	- €	- €	- €	
16 - Emprunts - Dettes assimilées	29 857,16 €	46 400,00 €	43 088,59 €	55 000,00 €	
1641 - Emprunts en euro	29 857,16 €	46 400,00 €	43 088,59 €	55 000,00 €	
20 - Immobilisations Incorporelles	6 141,00 €	6 100,00 €	5 961,19 €	2 000,00 €	
2051 - Concessions et droits assimilés	6 141,00 €	6 100,00 €	5 961,19 €	2 000,00 €	
21 - Immobilisations Corporelles	166 439,51 €	405 900,00 €	179 908,17 €	582 111,81 €	
2111 - Terrains	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	Terrain Zone de la Barre à Montmorillon
2131B - Bâtiments	- €	50 000,00 €	- €	80 000,00 €	Travaux d'aménagement locaux Montmorillon
2135 - Ins. Générales, agencements	2 659,00 €	- €	- €	60 000,00 €	Terrain zone de la Barre / extension parking
2158 - Autres installations, matériels et outillages	5 939,41 €	- €	- €	- €	
2182 - Matériels de transport	86 840,22 €	317 500,00 €	169 150,00 €	304 000,00 €	1 VL : 15 000 € 2 utilitaires : 34 000 € 1 fourgon : 30 000 € 1 camion 6 x 4 : 120 000 € 2 roulottes de chantiers : 10 000 € 1 tracteur routier : 95 000 € 1 tracteur routier : 95 000 €
RAR 2014				73 082,75 €	
2183- Matériel de bureau et informatique	7 491,88 €	3 600,00 €	768,46 €	2 000,00 €	
RAR 2014				1 529,06 €	
2184 - Mobilier		2 000,00 €	1 768,67 €	- €	
2188- Autres immobilisations	63 509,00 €	12 800,00 €	8 220,04 €	21 500,00 €	Lamier 7 500 € / Compresseur 7 500 € / Niveaux 6 500 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	21 500,00 €	- €	23 000,00 €	
19 - Immobilisations Incorporelles	- €	- €	- €	- €	
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	- €	- €	- €	- €	
21 - Immobilisations Corporelles	- €	21 500,00 €	- €	23 000,00 €	
13915 - Subvention d'investissement(Département 86)	- €	1 500,00 €	- €	3 000,00 €	
2135 - Installations générales, agencements	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	Aménagement de le Cour
TOTAL DEPENSES	202 437,67 €	484 601,55 €	228 957,95 €	643 636,91 €	

SECTION INVESTISSEMENT ⇒ RECETTES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
001 - Solde d'exécution reporté	- €	233 931,55 €	- €	259 811,92 €	
13 - Subvention d'investissement	15 000,00 €	- €	- €	- €	
1313- Département	15 000,00 €	- €	- €	- €	
16 - Emprunts - Dettes assimilées	139 200,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	92 710,00 €	
1641- Emprunts en €	139 200,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	92 710,00 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	- €	- €	
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	- €	- €	- €	- €	
27 - Autres immobilisations financières	0,03 €	- €	- €	- €	
021 - VIREMENT à la SECTION de FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €	131 405,00 €	
040- Opérations d'ordre de transfert	175 048,60 €	180 670,00 €	178 838,31 €	165 710,00 €	
28 - Amortissements Immobilisations	175 048,60 €	180 670,00 €	178 838,31 €	165 710,00 €	
TOTAL DEPENSES	329 248,63 €	484 601,55 €	248 838,31 €	643 636,91 €	

BUDGET ANNEXE « TRAVAUX »

RAPPORT DE PRESENTATION « PROJET du BUDGET PRIMITIF »

A) SECTION FONCTIONNEMENT :

- 1 / Présentation générale de la section
- 2 / Les recettes : prévisions
- 3 / Les dépenses : les charges fixes et variables

B) SECTION INVESTISSEMENT

- 1 / Présentation générale de la section
- 2 / Détail du programme d'investissement pour 2015

Page 1 sur 9

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1 / Présentation générale de la section :

1 - LES DEPENSES				
CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 737 634,00 €	/	1 737 634,00 €
60	Achats et variation des stocks	/	57 525,00 €	57 525,00 €
012	Charges de personnels frais assimilés	1 330 990,00 €	/	1 330 990,00 €
65	Autres charges de gestion courante	600,00 €	/	600,00 €
66	Charges financières	9 917,00 €	/	9 917,00 €
67	Charges exceptionnelles	471 653,16 €	/	471 653,16 €
68	Dotations au amortissements et provisions	/	192 062,00 €	192 062,00 €
022	Dépenses imprévues	206 935,00 €	/	206 935,00 €
023	Virement à la section d'investissement	/	131 405,00 €	131 405,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTAL		3 757 729,16 €	380 992,00 €	4 138 721,16 €

2 - LES RECETTES				
CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
002	Excédent antérieur reporté	/	724 577,16 €	724 577,16 €
013	Atténuation de charges	35 892,00 €	/	35 892,00 €
70	Produits-Services Ventes	3 299 400,00 €	/	3 299 400,00 €
72	Travaux régie (Immo. Corporelles)	/	20 000,00 €	20 000,00 €
75	Autres produits de gestions courantes	500,00 €	/	500,00 €
77	Produits exceptionnels	500,00 €	54 852,00 €	55 352,00 €
777	Quote-part des subventions	/	3 000,00 €	3 000,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTAL		3 336 292,00 €	802 429,16 €	4 138 721,16 €

Page 2 sur 9

Dans ce projet de budget, la section de fonctionnement s'équilibre à 4 138 721,16 €. Ce montant correspond à un seuil d'équilibre (point mort) de 3 443 342 €, si on immobilise les effets de l'excédent reporté et des produits exceptionnels ➔ *tableau comptable détaillé en annexe.*

2) RECETTES :

Les prévisions de travaux pour le compte des collectivités membres tiennent également compte du recul de l'activité envisagée : 2 591 400 € (Comptes 704 et 705) et seront donc en retrait de 28 % par rapport au réalisé de l'année 2014 (3 641 949 €), réparties de la façon suivante :

- 1 891 400 € de travaux de viabilisation de lotissement, d'aménagement de centre-bourg, d'assainissement et d'adduction d'eau potable ...
- 600 000 € de travaux de voirie
- 80 000 € de prestation balayage
- 20 000 € de valorisation d'Etudes

Cette baisse d'activité pourra partiellement être compensée par les travaux à réaliser pour le compte du service de gestion des déchets (700 000 € compte 70688) et notamment par l'important programme de réhabilitation des déchèteries :

- Travaux de réhabilitation de la déchèterie de Montmorillon : 366 000 €
- Reliquat des travaux de réhabilitation de la déchèterie de Chauvigny : 196 000 €
- Construction de plateformes béton pour recevoir caissons DDS (Déchets Diffus Spécifiques) : 67 700 €

Au regard du reliquat de travaux 2014 à effectuer et des nouvelles commandes du début d'année qui représentent un montant total de 1 860 000 €, soit + de 56 % des objectifs budgétaires, l'activité paraît assurée jusqu'au mois de Juin.

ETAT des COMMANDES et de la FACTURATION au 15 MARS 2015

	OBJECTIF BUDGETAIRE	ACCEPTATION	TRAVAUX FACTURES	TRAVAUX A REALISER
CONVENTION ENTRETIEN de la VOIRIE	600 000,00 €	7 748,25 €	7 748,25 €	0,00 €
CONVENTION ETUDES ET REALISATION / TRAVAUX	1 891 400,00 €	1 125 366,45 €	146 730,70 €	978 635,75 €
MARCHES		5 768,90 €	2 625,00 €	3 143,90 €
DEVIS		39 477,75 €	5 325,00 €	34 152,75 €
		1 170 613,10 €	154 680,70 €	1 015 932,40 €
BUREAU ETUDES	20 000,00 €	52 900,00 €	0,00 €	52 900,00 €
BALAYAGE	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRAVAUX INTER-BUDGETS	700 000,00 €	630 000,00 €	0,00 €	630 000,00 €
TOTAL	3 291 400,00 €	1 861 261,35 €	162 428,95 €	1 698 832,40 €
Pourcentage par rapport à l'objectif budgétaire		56,55%		

✓ **Principales réalisations récentes, en cours et à venir :**

COLLECTIVITES	DESIGNATIONS des TRAVAUX	MONTANTS
SILLARS	Lotissement les Jonquilles	83 000 €
DANGE ST ROMAIN	Travaux d'assainissement	180 000 €
CHAMPAGNE ST HILAIRE	Aménagement de la Rue Etienne Saby	240 000 €
MONTMORILLON	Travaux d'assainissement – Rte de la Chaise / Rue des Mines	127 000 €
LA CHAPELLE VIVIERS	Aménagement de la Rue Fosse à Ponty	300 000 €
SAULGE	Mise en sécurité et amélioration de l'accessibilité le long de la RD 5	80 000 €
	Travaux sur la voirie communale	35 000 €

✓ **Principales études en cours :**

- **BRUX :** Réalisation d'un Lotissement de 15 lots
- **LINAZAY :** Aménagement des Abords de l'Eglise
- **SAINT SAVIN :** Aménagement de la Rue du 19 Mars 1962
- **MILLAC :** Aménagement de rues

Page 5 sur 9

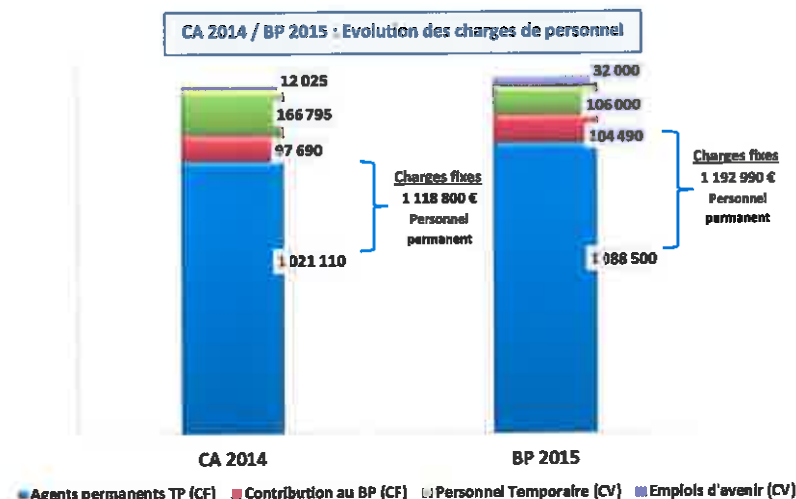
3) DEPENSES :

✓ **Les charges fixes :**

Elles atteindraient pour 2015 **1 564 520 €**, dont :

- **1 192 990 € pour les charges de personnel permanent**, ce montant prend en compte :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (+ 2 700 €)
- La refonte de la grille de catégorie C (+ 6 400 €)
- L'augmentation des charges patronales (+ 10 000 €)
- Le versement du régime additionnel 2013 (11 000 €)
- Le poste du Technicien voirie sur une année complète
- L'évolution de la contribution au Budget Général (+ 7 000 € /poste de Chargée de la Commande Publique)



- **60 000 € au titre des frais d'assurance** : flotte automobile, responsabilité civile et décennale (réalisé 2014 : 65 384 €)
- **29 442 € de remboursement de frais au Budget Général** (CA 2014 = 24 534 €).
- **10 500 € de charges financières** qui correspondent aux intérêts des emprunts.
- **14 500 € pour la formation des agents** : permis poids-lourds et FIMO pour les deux emplois d'avenir et FCO pour l'ensemble des chauffeurs PL du service TP.
- **165 710 € pour les dotations aux amortissements** (178 822 € réalisé 2014).

Page 6 sur 9

✓ **Les charges variables :**

Pour 2015, les **charges variables : 1 878 822 €** représenteraient **54.56 %** du total des recettes (*hors excédent reporté et Produits exceptionnels*).

Au regard de la conjoncture économique difficile dans le secteur des travaux publics et du recul de l'activité en découlant, elles seraient en retrait de **99 400 €** par rapport au montant réalisé en 2014 et seraient notamment composées de :

- 160 000 € d'achat de carburant
- 340 000 € d'achat de prestations (Enrobés, Réseaux électriques et téléphone, aménagements paysagers), en retrait de 74 200 € par rapport au réalisé 2014
- 805 000 € pour les fournitures non stockées (- 94 400 € / CA 2014)
- 86 000 € de locations mobilières : location d'engins (- 24 700 € / CA 2014)
- 115 000 € d'entretien du matériel roulant (- 14 400 € / CA 2014)

En dehors de ces 2 natures de charges (fixes et variables), le projet de budget pour 2015 prévoit également en dépenses :

- 462 092.16 € de charges exceptionnelles
- 206 935.00 € de dépenses imprévues
- 26 352.00 € de provisions pour le retrait du périmètre syndical de la Commune de BONNEUIL MATOURS (le même montant est inscrit en recettes au compte 7788).

B) SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le budget d'investissement proposé pour l'année 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **643 636.91 €**.

1 / Présentation générale de la section :

1 - LES DEPENSES				
CHAPITRE	INVESTISSEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
020	Dépenses Imprévues	1 525,10 €	/	1 525,10 €
13	Subventions d'investissement	/	3 000,00 €	3 000,00 €
16	Remboursement d'emprunt	55 000,00 €	/	55 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	/	2 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	562 111,81 €	20 000,00 €	582 111,81 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTAL		620 636,91 €	23 000,00 €	643 636,91 €

Dont 74 611.81 €
de RAR 2014

2 - LES RECETTES				
CHAPITRE	INVESTISSEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté	/	253 811,91 €	253 811,91 €
16	Emprunts	92 710,00 €	/	92 710,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	/	131 405,00 €	131 405,00 €
28	Amortissement des immobilisations	/	165 710,00 €	165 710,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTAL		92 710,00 €	550 926,91 €	643 636,91 €

Dont 60 800 € PPI
matériels roulants

2 / Détail du programme d'investissement pour 2015 :

DESIGNATIONS		DEPENSES	RECETTES	DESIGNATIONS
PPI : Matériel roulant (CP N°2010-2015 - délibération du CS du 4/12/2014)	1 Camion 6x4	120 000,00 €	60 800.00 €	Emprunt
	1 Tracteur routier	95 000,00 €		
	1 fourgon	30 000,00 €	243 200.00 €	Autofinancement
	2 roulottes de chantier	10 000,00 €		
	2 véhicules utilitaires allongés	34 000,00 €		
	1 Véhicule léger	15 000,00 €		
SOUS-TOTAL 1		304 000,00 €	304 000.00 €	/
Matériel informatique	Logiciels « bureautique » divers	2 000,00 €	4 000.00 €	Autofinancement
	Matériel informatique	2 000,00 €		
SOUS-TOTAL 2		4 000,00 €	4 000,00 €	/
Travaux / acquisition terrain	Travaux d'aménagement des vestiaires à Montmorillon	80 000,00 €	31 910.00 €	Emprunt
	Travaux d'aménagement de terrains	80 000,00 €		
	Acquisition de terrain pour extension parking	20 000,00 €	148 090.00 €	Autofinancement
SOUS-TOTAL 3		180 000,00 €	180 000,00 €	/
Divers	Divers petits matériels de chantier (Lamiers, Niveaux ...)	21 500,00 €	21 500.00 €	Autofinancement
SOUS-TOTAL 4		21 500,00 €	21 500,00 €	/
TOTAL PROGRAMME 2015		509 500,00 €	509 500,00 €	

BUDGET TRAVAUX PUBLICS

TABLEAU COMPTABLE de PRESENTATION du "COMPTE ADMINISTRATIF 2014" et du "BUDGET PRIMITIF 2015"

SECTION de FONCTIONNEMENT ⇒ DEPENSES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF
011 - CHARGES À CARACTERE GENERAL	1 901 885,64 €	1 965 211,00 €	1 964 190,24 €	1 795 159,00 €
60 - achats et variations stocks	1 549 258,54 €	1 579 387,00 €	1 569 809,60 €	1 427 167,00 €
6011 - matières premières et fournitures autres que terrains	190 851,03 €	65 000,00 €	34 318,99 €	57 525,00 € (stocks)
60221 - combustibles et carburants	153 878,95 €	170 000,00 €	156 714,85 €	160 000,00 €
6032 - variations des stocks des autres approvisionnements	9 891,66 €	9 892,00 €	10 820,39 €	9 892,00 €
6042 - achats de prestations de services	334 686,14 €	410 745,00 €	414 198,20 €	340 000,00 €
60611 - eau et assainissement	679,83 €	500,00 €	493,89 €	500,00 €
60612 - énergie - électricité	9 147,50 €	8 150,00 €	8 488,25 €	8 150,00 €
60618 - autres fournitures non stockables	0,00 €	- €	- €	- €
60621 - combustibles	1 640,12 €	2 000,00 €	1 376,46 €	2 000,00 €
60622 - carburants	1 818,11 €	1 500,00 €	2 098,04 €	1 500,00 €
60628 - autres fournitures non stockées	0,00 €	500,00 €	2 251,98 €	500,00 €
60631 fournitures d'entretien	1 447,15 €	3 300,00 €	492,59 €	3 300,00 €
60632 - fournitures petits équipements	23 343,54 €	25 000,00 €	25 196,94 €	25 000,00 €
60636 - vêtements travail	7 930,06 €	6 000,00 €	5 636,11 €	6 000,00 €
6064 - fournitures administratives	9 152,82 €	8 800,00 €	8 330,38 €	7 800,00 €
6068 - Autres matières et fournitures (non stockées)	805 291,63 €	868 000,00 €	899 392,59 €	805 000,00 €
61 - services extérieurs	281 398,82 €	306 989,00 €	332 407,55 €	301 600,00 €
6132 - locations immobilières	0,00 €	700,00 €	- €	700,00 €
6135 - locations mobilières	104 773,82 €	106 000,00 €	110 711,80 €	86 000,00 €
61522 - entretien bâtiments	7 176,76 €	3 000,00 €	6 134,72 €	10 000,00 €
61551 - entretien matériel roulant	115 306,27 €	115 000,00 €	129 398,07 €	115 000,00 €
61558 - entretien autres biens mobiliers	6 797,57 €	12 000,00 €	13 097,79 €	7 500,00 €
6156 - maintenance	3 999,24 €	4 525,00 €	4 820,77 €	5 800,00 € Pour logiciels informatiques + téléphone
616 - primes d'assurance	42 827,33 €	58 084,00 €	65 384,19 €	60 000,00 €
617 - Etudes et recherches	0,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €	- €
6182 - documents Généraux	517,83 €	2 100,00 €	960,21 €	2 100,00 €
6184 - org. Formation	0,00 €	3 500,00 €	- €	14 500,00 € FCO chauffeurs PL et FIMO et permis PL pour les emplois d'avenir
62 - autres services extérieurs	83 828,38 €	70 735,00 €	55 797,55 €	58 292,00 €
6225 - Indemn. Comptable	0,00 €	300,00 €	- €	300,00 €
6226 - honoraires	3 000,00 €	500,00 €	- €	500,00 €
6227 - actes contentieux	0,00 €	100,00 €	- €	100,00 €
6231 - annonces insertions	10 925,04 €	5 000,00 €	3 989,00 €	5 000,00 €
6232 - fêtes cérémonies	7 536,91 €	8 000,00 €	7 642,90 €	8 000,00 €
6236 - catalogues imprimés	2 231,79 €	4 850,00 €	4 871,79 €	2 000,00 €
6238 - divers	0,00 €	250,00 €	- €	250,00 €
6241 - frais de port	2 015,32 €	1 700,00 €	2 238,45 €	1 500,00 €
6244 - transport adminis.	0,00 €	100,00 €	- €	100,00 €
6251 - Voyages et déplacements	1 489,72 €	3 000,00 €	- €	500,00 €
6255 - frais de déménagement	0,00 €	500,00 €	- €	500,00 €

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF
6256 - missions	0,00 €	100,00 €	17,20 €	100,00 €
6261 - affranchissements	3 755,30 €	5 000,00 €	5 531,47 €	5 000,00 €
6262 - télécommunications	7 289,74 €	5 000,00 €	6 912,42 €	5 000,00 €
627 - frais bancaires	250,00 €	- €	- €	- €
6287 - remb. Frais	22 375,04 €	36 335,00 €	24 534,29 €	29 442,00 €
63 - impôts et taxes	7 388,90 €	8 100,00 €	8 238,57 €	8 100,00 €
63512 - taxes foncières	3 067,00 €	3 300,00 €	3 691,60 €	3 300,00 €
6355 - taxe impôt véhicules	975,50 €	800,00 €	77,00 €	800,00 €
637 - autres impôts	3 358,40 €	4 000,00 €	3 067,57 €	4 000,00 €
012 - PERSONNELS	1 178 777,68 €	1 297 900,00 €	1 297 250,00 €	1 330 980,00 €
6215 - personnel Budget général	94 908,39 €	88 280,00 €	97 692,56 €	164 490,00 €
6218 - personnel CDG86	49 142,64 €	83 887,00 €	72 576,02 €	25 000,00 € Mise à disposition de main d'oeuvre par une entreprise extérieure
63 - impôts et taxes	17 018,23 €	18 500,00 €	19 059,87 €	21 500,00 €
6332 - cotis. FNAL	2 869,72 €	3 100,00 €	3 216,68 €	3 400,00 €
6336 - cotis. CDG/CNPT	12 427,38 €	13 500,00 €	13 905,88 €	15 900,00 €
6338 - autres impôts	1 722,13 €	1 900,00 €	1 930,90 €	2 200,00 €
64 - charges de personnels	1 017 707,52 €	1 097 233,00 €	1 107 921,53 €	1 180 000,00 €
64111 - rému. Principales	510 832,75 €	520 560,00 €	528 631,00 €	550 000,00 €
64112 - NB, SFT	8 416,00 €	9 500,00 €	8 972,71 €	11 000,00 €
64118 - autres indemnités	107 575,67 €	108 650,00 €	104 981,71 €	113 000,00 € Y compris RI additionnel de 11 000 €
64131 - pers N. Tit.	103 503,48 €	137 683,00 €	142 597,30 €	155 000,00 €
64131 - pers N. Tit.	69 132,51 €	63 683,00 €	68 848,53 €	81 000,00 € 5 contrats de 6 mois
64162 - Emplois d'avenir	34 370,97 €	74 000,00 €	48 688,57 €	74 000,00 € Ingénieurs bureau d'études + chargé des opérations voirie
6451 - cotis. URSSAF	0,00 €	9 500,00 €	12 024,55 €	32 000,00 € 2 contrats d'avenir
6451 - cotis. URSSAF	109 769,96 €	116 560,00 €	124 108,72 €	124 000,00 €
6453 - cotis. Retraite	146 675,72 €	155 500,00 €	157 680,39 €	160 000,00 €
6454 - cotis. POLE EMPLOI	6 085,61 €	8 000,00 €	8 835,29 €	7 500,00 €
6455 - assurance	20 890,00 €	27 600,00 €	18 007,08 €	22 000,00 €
6458 - autres org. Sociaux	1 668,00 €	2 250,00 €	1 937,00 €	2 500,00 €
6475 - médecine du travail	2 090,33 €	2 800,00 €	211,00 €	3 000,00 €
65 - autres charges	2,60 €	600,00 €	0,98 €	600,00 €
654 - pertes sur créances	2,60 €	500,00 €	- €	500,00 €
658 - charges diverses	0,00 €	100,00 €	0,98 €	100,00 €
66 - charges financières	7 288,05 €	12 985,00 €	10 490,66 €	9 917,00 €
66111 - intérêts emprunts	7 763,63 €	14 000,00 €	10 987,20 €	10 500,00 €
66112 - intérêts	-475,58 €	1 015,00 €	496,54 €	583,00 €
67 - charges exceptionnelles	418,95 €	428 992,75 €	- €	471 653,16 €
6711 - intérêts moratoires	0,00 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
673 - titres annulés	418,92 €	7 561,00 €	- €	7 561,00 €
678 - autres charges exceptionnelles	0,03 €	419 431,75 €	- €	462 092,16 € (partie de l'excédent reporté)
022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	230 025,77 €	- €	206 935,00 €
023 - VIREMENT à la SECTION d'INVESTISSEMENT	0,00 €	- €	- €	131 405,00 €

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
042 - OPERATIONS D'ORDRE	175 048,60 €	477 022,00 €	448 838,31 €	192 062,00 €	
675 - valeur Immob.	- €	- €	- €	- €	
676 - différences sur cession	- €	- €	- €	- €	
6811 - dot. Amortissements	175 048,60 €	180 670,00 €	178 838,31 €	165 710,00 €	
6875 - Provisions pour risques de perte d'activité	- €	270 000,00 €	270 000,00 €	- €	
6815 - Provisions suite à retrait	- €	26 352,00 €	- €	26 352,00 €	
	3 263 421,52 €	4 412 736,52 €	3 720 770,19 €	4 138 721,16 €	
CHARGES FIXES	1 404 303,65 €	1 522 620,00 €	1 472 897,03 €	1 564 520,00 €	Charges fixes et variables : sans chapitres 678, 022 et 6815 Point mort : Total dépenses - 878 - 022 - les provisions Total recettes - excédent antérieur - produits exceptionnels
CHARGES VARIABLES	1 859 117,84 €	1 944 307,00 €	1 977 873,16 €	1 878 822,00 €	
CHARGES VARIABLES / RECETTES	53,06%	56,08%	51,34%	54,56%	
POINT MORT	2 991 648,16 €	3 466 927,00 €	3 027 144,64 €	3 443 342,00 €	

Point mort = charges fixes (1- charges variables / recettes)

SECTION de FONCTIONNEMENT → RECETTES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
002- EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	- €	593 124,52 €	- €	724 577,16 €	
002- Excédent antérieur reporté	- €	593 124,52 €	- €	- €	
013- ATTENUATION DE CHARGES	15 482,33 €	23 200,00 €	32 577,90 €	35 892,00 €	
6032 - Variation des stocks	10 820,39 €	9 892,00 €	9 929,43 €	9 892,00 €	
6419 - Remb. Sur rémunérations du personnel	4 661,94 €	13 308,00 €	22 648,47 €	26 000,00 €	Remboursement emplois aidés
6459 - Remb. Sur charges de S.S. et de prévoyance	- €	- €	- €	- €	
70 - PRODUITS - SERVICES - VENTES	3 486 900,77 €	3 745 950,00 €	3 834 594,15 €	3 299 400,00 €	
704 - Travaux :	3 378 805,34 €	3 443 960,00 €	3 634 199,07 €	2 571 400,00 €	Travaux : 1 891 400 € Voiture : 600 000 € Balayage : 80 000 €
705 - Etudes	20 950,00 €	20 000,00 €	7 750,00 €	20 000,00 €	
70688 - Autres prestations de services (Tlx BP déchets)	81 145,43 €	276 000,00 €	166 585,08 €	700 000,00 €	Extension de la déchèterie de Montmorillon / suite trx déchèterie Chauvigny / plateformes DOS et D3E + Divers
70841 - Mise à disposition personnel facturée	- €	- €	- €	- €	
70871 - Remboursement de frais BP de rattachement	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	8 000,00 €	2 000 € prise en charge entretien locaux
72 - TRAVAUX EN REGIE	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	
722 - Immobilisations corporelles	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	- €	1 000,00 €	- €	500,00 €	
758 - Produits divers de gestion	- €	1 000,00 €	- €	500,00 €	
76 - PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	- €	- €	
768 - Autres produits financiers	- €	- €	- €	- €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 472,82 €	27 952,00 €	5 110,78 €	55 352,00 €	
7718 - Autres produits exceptionnels	- €	- €	2 421,00 €	- €	
773 - Mandats annulés	421,65 €	500,00 €	- €	500,00 €	
775 - Produits de cession	- €	1 100,00 €	- €	28 500,00 €	5 VL + 1 fourgon + 2 6x4 + 1 tracteur routier
7788 - Produits exceptionnels	1 051,17 €	26 352,00 €	2 689,78 €	26 352,00 €	Retrait Cne de Bonneuil Matours
042 - Opérations d'ordre	- €	1 500,00 €	- €	3 000,00 €	
777 - Quote-part des subventions	- €	1 500,00 €	- €	3 000,00 €	
TOTAL RECETTES	3 503 855,92 €	4 412 736,52 €	3 852 222,93 €	4 138 721,16 €	

SECTION INVESTISSEMENT → DEPENSES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
020 - Dépenses Imprévues	- €	4 701,55 €	- €	1 525,10 €	
13 - Subventions d'investissements	- €	- €	- €	- €	
16 - Emprunts - Dettes assimilées	29 857,16 €	46 400,00 €	43 088,59 €	55 000,00 €	
1641 - Emprunts en euro	29 857,16 €	46 400,00 €	43 088,59 €	55 000,00 €	
20 - Immobilisations Incorporelles	6 141,00 €	6 100,00 €	5 961,19 €	2 000,00 €	
2051 - Concessions et droits assimilés	6 141,00 €	6 100,00 €	5 961,19 €	2 000,00 €	
21 - Immobilisations Corporelles	166 439,51 €	405 900,00 €	179 908,17 €	362 111,81 €	
2111 - Terrains	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	Terrain Zone de la Barre à Montmorillon
2131B - Bâtiments	- €	50 000,00 €	- €	80 000,00 €	Travaux d'aménagement locaux Montmorillon
2135 - Ins. Générales, agencements	2 659,00 €	- €	- €	60 000,00 €	Terrain zone de la Barre / extension parking
2158 - Autres installations, matériels et outillages	5 939,41 €	- €	- €	- €	
2182 - Matériels de transport	86 840,22 €	317 500,00 €	169 150,00 €	304 000,00 €	1 VL : 15 000 € 2 utilitaires : 34 000 € 1 fourgon : 30 000 € 1 camion 6 x 4 : 120 000 € 2 roulettes de chantiers : 10 000 € 1 tracteur routier : 95 000 € 1 tracteur routier : 95 000 €
RAR 2014	- €	- €	- €	73 082,75 €	
2183 - Matériel de bureau et informatique	- €	- €	- €	2 000,00 €	
RAR 2014	7 491,88 €	3 600,00 €	769,46 €	1 529,06 €	
2184 - Mobilier	- €	2 000,00 €	1 768,67 €	- €	
2188 - Autres immobilisations	63 509,00 €	12 800,00 €	8 220,04 €	21 500,00 €	Lamier 7 500 € / Compresseur 7 500 € / Niveaux 6 500 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	21 500,00 €	- €	23 000,00 €	
19 - Immobilisations Incorporelles	- €	- €	- €	- €	
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	- €	- €	- €	- €	
21 - Immobilisations Corporelles	- €	21 500,00 €	- €	29 000,00 €	
13915 - Subvention d'investissement (Département 86)	- €	1 500,00 €	- €	3 000,00 €	
2185 - Installations générales, agencements	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	Aménagement de la Cour
TOTAL DEPENSES	202 437,67 €	484 601,55 €	228 957,95 €	643 636,91 €	

SECTION INVESTISSEMENT → RECETTES

ARTICLES BUDGETAIRES	2013	2014		2015	
	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET (y compris DM)	COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGET PRIMITIF	OBSERVATIONS
001 - Solde d'exécution reporté	- €	233 931,55 €	- €	259 811,91 €	
13 - Subvention d'investissement	15 000,00 €	- €	- €	- €	
1313 - Département	15 000,00 €	- €	- €	- €	
16 - Emprunts - Dettes assimilées	139 200,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	92 710,00 €	
1641 - Emprunts en €	139 200,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €	92 710,00 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	- €	- €	
192 - Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	- €	- €	- €	- €	
27 - Autres immobilisations financières	0,03 €	- €	- €	- €	
021 - VIREMENT à la SECTION de FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €	131 405,00 €	
040- Opérations d'ordre de transfert	175 048,60 €	180 670,00 €	178 838,31 €	168 710,00 €	
28 - Amortissements immobilisations	175 048,60 €	180 670,00 €	178 838,31 €	165 710,00 €	
TOTAL DEPENSES	329 248,63 €	484 601,55 €	248 838,31 €	643 636,91 €	

11°C 20150325 - 047

DOSSIER: 9255

BORDEREAU DES PRIX
Entretien et amélioration de la voirie communale 2015

A Travaux de terrassement, construction d'aqueducs, entretien des fossés et des haies			
N°	Descriptif		PU H.T.
CHAPITRE - A1 / SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER			
A1-1	<u>mise en place de signalisation sous circulation</u>	un	385,00 €
	Ce prix rémunère forfaitairement par unité de chantier, les frais d'amenée, de mise en place, s'il y a lieu, de jour comme de nuit et de repliement en fin de chantier, des dispositifs de signalisation temporaire d'un chantier, sauf dans le cas de déviation totale de la circulation.		
A1-2	<u>alternat manuel</u>	jour	656,00 €
	Ce prix rémunère à la journée, la mise en place d'un alternat manuel de la circulation. A la demande du Maître d'Œuvre les personnels devront être équipés de moyens de communication radio. Le nombre de jours de fonctionnement sera défini par le maître d'œuvre, l'entreprise ne pouvant s'y soustraire sous peine de se voir interrompre le chantier. Ce prix ne s'applique pas aux alternats de courte durée (moins d'une journée) mis en place à la seule initiative de l'entrepreneur. Il comprend la fourniture et la mise en place des panneaux spécifiques à la circulation alternée.		
A1-3	<u>alternat par feux tricolores</u>	jour	45,00 €
	Ce prix rémunère à la journée, la fourniture et la mise en place, l'exploitation, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu de jour comme de nuit, y compris samedi, dimanche et jours fériés, et repliement des dispositifs d'alternat par feux tricolores ainsi que le repliement en fin de chantier. Le nombre de jours de fonctionnement sera défini par le maître d'œuvre, l'entreprise ne pouvant s'y soustraire sous peine de se voir interrompre le chantier. Il comprend : - La fourniture et la mise en place des panneaux spécifiques à la circulation alternée - La fourniture, l'amenée à pied d'œuvre, la mise en place et le réglage des feux - Le remplacement des batteries - La surveillance et la maintenance, 24h / 24h et 7j / 7j - avec identification du personnel en charge de celle-ci La mise en place des alternats est soumise à l'accord préalable du maître d'œuvre.		
A1-4	<u>Déplacement de matériel, installation de chantier</u>	ft	450,00 €
CHAPITRE - A2 / TERRASSEMENTS PREPARATOIRES			
A 2-1	<u>terrassement dans la masse sans évacuation</u>	m³	12,60 €
	Ce prix rémunère, au mètre cube, le terrassement pour arasement de talus. Ce prix comprend l'épandage des déblais sur les parcelles riveraines sans évacuation, y compris le nettoyage de la chaussée.		
A 2-2	<u>terrassement dans la masse avec évacuation</u>		
	Ce prix rémunère, au mètre cube, le terrassement pour arasement de talus. Ce prix comprend l'évacuation des déblais y compris le nettoyage de la chaussée.		
A 2-21	décharge dans 1 rayon < 1 km	m³	15,40 €
A 2-22	décharge dans 1 rayon compris 1 km < R < 5 km	m³	16,75 €
A 2-23	décharge dans 1 rayon R > 5 km	m³	18,00 €
A 2-3	<u>arrachage de haies en bordures de voies communales</u>	ml	15,15 €
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire, l'arrachage de haies légères. Ce prix comprend la mise en tas sans incinération, y compris le nettoyage de la chaussée.		
A 2-4	<u>arrachage d'arbres isolés en bordure de voies communales</u>	un	101,00 €
	Ce prix rémunère, à l'unité, l'arrachage d'arbre isolé, la mise en dépôt sans tronçonnage ni incinération sur la parcelle, y compris le nettoyage de la chaussée.		
CHAPITRE - A3 / TRAVERSEE DE CHAUSSEE - structure légère - EN CANALISATION BETON SERIE 135A OU PVC SN 8			
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau en béton armé, série 135A ou PVC SN 8. Ce prix comprend le terrassement de la fouille, la pose du tuyau sur un lit de sable, l'évacuation des déblais, le remblaiement de la fouille en matériaux sains, la pose des joints et le raccordement aux ouvrages. Comprend la découpe de la chaussée si nécessaire, ainsi que toutes les fournitures. Le corps de chaussée sera constitué de 40 cm de grave GNT A ou GNT/ B surmonté de 6 cm d'enrobés froid. En tous cas, la réfection de chaussée devra être conforme aux prescriptions du règlement communal ou communautaire de voirie ou le cas échéant à la permission de voirie délivrée par le gestionnaire. Les matériaux du corps de chaussée seront conformes aux normes en vigueur et compactés suivant les règles de l'art.		
A 3-1	<u>traversee de chaussée en canalisation béton 135A ou PVC - SN8 --- Ø 300 mm</u>	ml	110,15 €
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau Ø 300 intérieur en béton armé 135 A		
A 3-2	<u>traversee de chaussée en canalisation béton 135A ou PVC - SN8 --- Ø 400 mm</u>	ml	114,95 €
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau Ø 400 Intérieur en béton armé, 135 A		

N°	Descriptif		PU H.T.
A 3-3	<u>traversée de chaussée en canalisation béton 135A ou PVC - SN8 ---- Ø 500 mm</u>	ml	127,45 €
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau Ø 500 Intérieur en béton armé, 135 A		
A 3-4	<u>traversée de chaussée en canalisation béton 135A ou PVC - SN8 ---- Ø 600 mm</u>	ml	144,00 €
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau Ø 600 Intérieur en béton armé, 135 A		
A 3-5	<u>traversée de chaussée en canalisation PVC - SN8 ---- Ø 315 mm</u>	ml	99,25 €
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau Ø 315 Intérieur PVC - SN8		
A 3-6	<u>traversée de chaussée en canalisation PVC - SN8 ---- Ø 400 mm</u>	ml	107,75 €
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau Ø 400 Intérieur PVC - SN8		
CHAPITRE - A4 / TRAVERSEE DE CHAUSSEE - structure lourde - EN CANALISATION BETON SERIE 135A OU PVC SN 8			
A 4-1	<u>traversée de chaussée en canalisation béton série 135 A et PVC série SN8</u>		
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la fourniture et la pose de tuyau en béton armé, série 135A ou PVC SN 8. Ce prix comprend le terrassement de la fouille, la pose du tuyau sur un lit de sable, l'évacuation des déblais, le remblaiement de la fouille en matériaux sains, la pose des joints et le raccordement aux ouvrages. Comprend la découpe de la chaussée si nécessaire, ainsi que toutes les fournitures. Le corps de chaussée sera constitué de 2*0.25m de grave ciment ou 2*0.15m de grave bitume (précisé sur le bon de commande et à la demande du Maître d'Œuvre) surmontés de 6 cm d'enrobés chaud. Les matériaux du corps de chaussée seront conformes aux normes en vigueur et compactés suivant les règles de l'art.		
A 4-11	traversée de chaussée en canalisation béton Ø 300 série 135 A	ml	169,00 €
A 4-12	traversée de chaussée en canalisation béton Ø 400 série 135 A	ml	181,10 €
A 4-13	traversée de chaussée en canalisation béton Ø 500 série 135 A	ml	191,55 €
A 4-14	traversée de chaussée en canalisation béton Ø 600 série 135 A	ml	210,45 €
A 4-15	traversée de chaussée en canalisation béton Ø 315 série SN 8	ml	163,80 €
A 4-16	traversée de chaussée en canalisation béton Ø 400 série SN 8	ml	172,55 €
A 4-2	<u>têtes de sécurité préfabriquées : ce prix rémunère à l'unité</u>		
A 4-21	tête de sécurité préfabriquée sur tuyau Ø 300	un	193,20 €
A 4-22	tête de sécurité préfabriquée sur tuyau Ø 400	un	223,95 €
A 4-23	tête de sécurité préfabriquée sur tuyau Ø 500	un	360,50 €
A 4-24	tête de sécurité préfabriquée sur tuyau Ø 600	un	429,55 €
A 4-3	<u>têtes de pont coulées en place : ce prix rémunère à l'unité</u>		
	Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'une tête de buse coulée en place, au profil du fossé pour le raccordement transversal sur une canalisation de traversée de chaussée. Il comprend : les terrassements, l'évacuation des déblais à la décharge agréée (frais de décharge compris), la fourniture et la pose de coffrages soignés, la fourniture et la mise en œuvre du ferrailage nécessaire à l'ouvrage, la fourniture et la mise en œuvre de béton type B25 sur une épaisseur de 0.15m, les enduits et toutes fournitures.		
A 4-31	tête de pont coulée en place sur tuyau Ø 300	un	305,90 €
A 4-32	tête de pont coulée en place sur tuyau Ø 400	un	305,90 €
A 4-33	tête de pont coulée en place sur tuyau Ø 500	un	355,10 €
A 4-34	tête de pont coulée en place sur tuyau Ø 600	un	404,20 €
A4-4	<u>regard béton 50 x 50 et grille concave</u>	un	396,55 €
	Ce prix rémunère : A l'unité, la construction de regard 500 x 500. Il comprend : - Les terrassements, l'évacuation des déblais à la décharge, les coffrages et toutes les fournitures nécessaires à la construction d'un regard 500 x 500 sur des buses 300 à 600 mm. - L'exécution de l'embase, de la cheminée et du couronnement de regard en béton coffré B 25, de l'enduit intérieur, - La fourniture et pose de la grille concave.		
A4-41	<u>regard béton 60 x 60 et grille concave</u>	un	439,35 €
	Ce prix rémunère : A l'unité, la construction de regard 500 x 500. Il comprend : - Les terrassements, l'évacuation des déblais à la décharge, les coffrages et toutes les fournitures nécessaires à la construction d'un regard 600 x 600 sur des buses 300 à 600 mm. - L'exécution de l'embase, de la cheminée et du couronnement de regard en béton coffré B 25, de l'enduit Intérieur, - La fourniture et pose de la grille concave.		
A4-5	<u>accès riverains</u>		
	Ce prix rémunère, à l'unité, la constitution d'une entrée charretière comprenant 6 ml de canalisation, pour assainissement en béton de type EP 135 A ou un PVC CR8 sous réserve d'un accord du maître d'œuvre et deux têtes de buse de sécurité, terrassement et remblaiement compris avec les matériaux du site.		
A4-51	Ce prix rémunère, à l'unité, l'accès ----- Ø 300	un	740,85 €
A4-52	Ce prix rémunère, à l'unité, l'accès ----- Ø 400	un	841,05 €
A4-53	Ce prix rémunère, à l'unité, l'accès ----- Ø 500	un	1 199,65 €
A4-54	Ce prix rémunère, à l'unité, l'accès ----- Ø 600	un	1 440,15 €
A4-6	<u>surcoût au prix A4 - 5 pour pose de ML de buse supplémentaire</u>		
A4-61	ML de canalisation supplémentaire en béton de type EP 135 A ou un PVC CR8 ----- Ø 300	ml	55,25 €
A4-62	ML de canalisation supplémentaire en béton de type EP 135 A ou un PVC CR8 ----- Ø 400	ml	64,90 €
A4-63	ML de canalisation supplémentaire en béton de type EP 135 A ou un PVC CR8 ----- Ø 500	ml	78,65 €

N°	Descriptif		PU H.T.
A4-64	Ml de canalisation supplémentaire en béton de type EP 135 A ou un PVC CR8 ----- Ø 600	ml	96,70 €
CHAPITRE - A5 / CREATION DE FOSSES et CURAGE DE FOSSES ARASEMENT D'ACCOTEMENTS			
A 5-1	création de fossés		
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, la création de fossés à la pelle conformément aux prescriptions du maître d'œuvre avec évacuation des déblais en excès vers une décharge agréée, frais de décharge compris.		
A 5-11	décharge dans 1 rayon < 1 km	ml	2,15 €
A 5-12	décharge dans 1 rayon compris 1 km < R > 5 km	ml	2,65 €
A 5-13	décharge dans 1 rayon R > 5 km	ml	3,10 €
A5-2	curage et calibrage de fossés existants		
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, le curage et le calibrage des fossés existants à la pelle con avec évacuation des déblais en excès vers une décharge agréée, frais de décharge compris.		
A5-21	décharge dans 1 rayon < 1 km	ml	2,15 €
A5-22	décharge dans 1 rayon compris 1 km < R > 5 km	ml	2,65 €
A5-23	décharge dans 1 rayon R > 5 km	ml	2,95 €
A 5-3	arasement d'accotements		
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le dérasement et évacuation des produits à la décharge de l'entrepreneur. Le réglage avec une pente minimum de 4% vers le fossé. Ce prix comprend le chargement des déblais sur camion et le transport à la décharge de l'entrepreneur, y compris la nettoyage de la chaussée.		
A 5-31	arasement d'accotement dont la largeur est < 0,5 ml	ml	1,15 €
A 5-32	arasement d'accotement dont la largeur est 0,5 ml < l > 1,00 ml	ml	1,25 €
A 5-33	arasement d'accotement dont la largeur est comprise entre 1 et 2 ml	ml	1,35 €
A 5-34	arasement d'accotement dont la largeur est supérieure à 2 m	ml	1,55 €
A 5-35	déclinement d'accotements	ml	0,35 €
A 5-4	calage d'accotements		
	Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de grave 0/20 dioritique ou calcaire y compris compactage pour une largeur inférieure à 0,30 ml	ml	2,80 €
CHAPITRE - A6 / FAUCHAGE ET DEBROUSSAILLAGE			
A6-1	fauchage d'accotements de voies communales, ce prix rémunère au KM de voies :		
A6-11	fauchage d'accotements, à la turbo-tondeuse 2,10 ml, de voies communales revêtues		
	le km de route pour 2 accotements	km	41,20 €
A6-12	fauchage d'accotements, à la turbo- tondeuse 2,10 ml, de voies non revêtues		
	le km de chemin pour 2 accotements	km	48,10 €
A6-2	débroussaillage de haies, ce prix rémunère au KM de voies :		
A6-21	l'entretien à débroussailluse ou au lamier, de voies communales revêtues		
	le km de route pour 2 haies à raison de 4,75 passes / ml	km	342,45 €
A6-22	l'entretien à débroussailluse ou au lamier, de voies non revêtues		
	le km de CR pour 2 haies à raison de 4,75 passes / ml	km	458,35 €
B	travaux de construction de chaussée : terrassement , bordures, fondation et enduits		
CHAPITRE - B1 / TERRASSEMENTS ET DIVERS TRAVAUX			
B1-1	terrassement pour purge de chaussée		
	Ce prix rémunère, au mètre cube, le terrassement pour purge de chaussée Ce prix comprend le chargement des déblais sur camion et le transport à la décharge de l'entrepreneur, y compris le nettoyage de la chaussée.		
B1-11	décharge dans 1 rayon < 1 km	ml	21,20 €
B1-12	décharge dans 1 rayon compris 1 km < R > 5 km	ml	22,15 €
B1-13	décharge dans 1 rayon R > 5 km	ml	23,20 €
B1-2	géotextile, ce prix rémunère au m² : fourniture et pose de géotextile classe V	m²	1,50 €
CHAPITRE - B2 / BORDURES ET CANIVEAUX			
B2-1	fourniture et pose de bordures		
	Ce prix rémunère : Au mètre linéaire, le terrassement préparatoire à la pose, la fourniture et la pose sur lit de béton de bordures ou caniveaux de classe "U" y compris épaulement conformément au DTU et évacuation des déblais vers une décharge agréée, frais de décharge compris.		
B2-11	pour une longueur - L < 50 ml		
B2-111	bordures type A2	ml	34,40 €
B2-112	bordures type AC1	ml	48,05 €
B2-113	bordures type T2	ml	35,00 €
B2-114	caniveaux type CC1	ml	46,85 €
	caniveaux type CC2	ml	49,30 €
	caniveau CS1	ml	34,90 €
	caniveau CS2	ml	35,00 €
B2-12	pour une longueur 50ml - L > 100 ml		
B2-121	bordures type A2	ml	ETUDE AU CAS PAR CAS
B2-122	bordures type AC1	ml	
B2-123	bordures type T2	ml	
B2-124	caniveaux type CC1	ml	
B2-125	caniveaux type CC2	ml	

N°	Descriptif		PU H.T.
CHAPITRE - B3 / FONDATION ET COUCHE DE BASE			
B3-1	fondation de chaussée et couche de base		
	Ce prix rémunère : Au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de grave GNT / B, la réfection de chaussée devra être conforme aux prescriptions du règlement communal ou communautaire de voirie ou le cas échéant à la permission de voirie délivrée par le gestionnaire, les matériaux du corps de chaussée seront conformes aux normes en vigueur et compactés suivant les règles de l'art.		
B3-11	grave GNT 0/60 dioritique	m³	37,00 €
B3-12	grave GNT 0/31,5 dioritique	m³	43,25 €
B3-13	grave GNT 0/20 dioritique	m³	44,85 €
CHAPITRE - B4 / REPROFILAGE DE CHAUSSEE AVANT ENDUIT			
B4-1	reprofilage de chaussée à la grave GNT 0/31,5 avant enduit	m³	45,55 €
	Ce prix rémunère : Au mètre cube, la fourniture le transport et la mise en œuvre - niveleuse et compacteur - de grave 0/31,5 GNT / B pour reprofilage de chaussée, ép. 0,10 ml moyen, avant enduit.		
B4-2	location à la journée du FIR - finisseur intervention rapide	jour	1 850,00 €
	Ce prix rémunère à la journée de travail, de 7 h 30 à 17 h (8h), la mise à disposition d'un finisseur d'intervention rapide - d'un atelier de compactage comprenant 1 compacteur et conducteur, 1 fourgon avec remorque, 1 tracto pelle pour chargement des matériaux.		
B4-3	mise en œuvre de grave émulsion au FIR - finisseur d'intervention rapide - pour grande largeur		
	Ce prix rémunère à la tonne : l'atelier décrit au prix B4-2 y compris fourniture de la grave émulsion et marquages préalables aux travaux - Interventions en grande largeur.		
B4-31	grave 0/4	ton	146,85 €
B4-32	grave 0/6	ton	135,65 €
B4-33	grave 0/10	ton	133,15 €
B4-4	mise en œuvre de grave émulsion au FIR - finisseur d'intervention rapide - pour nids de poules		
	Ce prix rémunère à la tonne : l'atelier décrit au prix B4-2 y compris fourniture de la grave émulsion et marquages préalables aux travaux - Interventions très ponctuelles		
B4-41	grave 0/4	ton	235,00 €
B4-42	grave 0/6	ton	224,25 €
B4-43	grave 0/10	ton	221,95 €
B4-5	fourniture et transport de grave émulsion sur divers dépôts communaux		
	Ce prix rémunère à la tonne : la fourniture et transport sur divers dépôts communaux de grave émulsion, pour mise à disposition des agents communaux		
B4-51	grave 0/4	ton	101,00 €
B4-52	grave 0/6	ton	87,00 €
B4-53	grave 0/10	ton	84,50 €
B4-6	reprofilage de chaussée aux enrobés à chaud avant enduit	ton	150,00 €
	Ce prix rémunère : à la tonne la fourniture et mise en œuvre manuelle de BB 0/10 ou 0/6 pour reprofilage ponctuel de chaussée		
CHAPITRE - B5 / LES ENDUITS et REVETEMENTS BETON BITUMINEUX			
B5-1	enduit de cure	m²	1,05 €
	Ce prix rémunère : Au mètre carré, la réalisation d'un enduit de cure sur grave 0/31,5 la fourniture et la mise en œuvre d'émulsion dosée à 69% de bitume à raison de 1,8 litre /m² et gravillonnage 10/14 à raison de 5 litres /m²		
B5-2	enduit monocouche		
	Ce prix rémunère : Au mètre carré, la réalisation d'un enduit monocouche comprenant la fourniture et mise en œuvre de 2,3 litres / m² d'émulsion à 69 % de bitume - 4 litres / m² de gravillons 2/6 ou 2/4 y compris compactage pour une surface de :		
B5-22	- surface < 500 m²	m²	0,85 €
B5-23	- 500 m² < surface < 1000 m²	m²	0,76 €
B5-24	- 1000 m² < surface < 4000 m²	m²	0,66 €
B5-25	- surface > 4000 m²	m²	0,63 €
B5-3	enduit monocouche prégravillonné		
	Ce prix rémunère : Au mètre carré, la réalisation d'un enduit monocouche prégravillonné comprenant la fourniture et mise en œuvre de 5 litres / m² de gravillons 6/10 ou 10/14 - 2,3 litres / m² d'émulsion à 69 % de bitume - 4 litres / m² de gravillons 2/6 ou 2/4 y compris compactage pour une surface de :		
B5-31	- surface < 500 m²	m²	1,08 €
B5-32	- 500 m² < surface < 1000 m²	m²	0,96 €
B5-33	- 1000 m² < surface < 4000 m²	m²	0,84 €
B5-34	- surface > 4000 m²	m²	0,80 €

Prix au m² : matériel + main d'œuvre + gravillons

A	B	C (€/m²)
	2 l/1000 x t d'émulsion	A + B

Prix au m² : matériel + main d'œuvre + gravillons

A	B	C (€/m²)
	2,3 l/1000 x t d'émulsion	A + B

N°	Descriptif		PU H.T.
B5-4	<u>enduit bicouche prégravillonné</u>		
	Ce prix rémunère : Au mètre carré, la réalisation d'un <u>enduit bicouche prégravillonné</u> comprenant ,la fourniture et mise en œuvre de 5 litres / m² de gravillons 6/10 ou 10/14 - 2,3 litre /m² d'émulsion à 69 % de bitume - 4 litres / m² de gravillons 6/10 - 1,7 litre / m² d'émulsion à 69 % - 4 litres / m² de gravillons 2/6 ou 4/6 y compris compactage pour une surface de :		Prix au m² : matériel ↓ A
B5-41	- surface < 500 m²	m²	1,93 €
B5-42	-500 m² < surface < 1000 m²	m²	1,72 €
B5-43	-1000 m² < surface < 4000 m²	m²	1,50 €
B5-44	- surface > 4000 m²	m²	1,43 €
B5-5	<u>mise en œuvre d'émulsion au RMA - répandeur mixte automatique - (PATA)</u>	ton	A 506,85 €
	ce prix rémunère : la mise à disposition d'un RMA, la fourniture et mise œuvre d'émulsion 69 % à raison de 1,8 litre / m², de gravillons 2/4 ou 2/6 à raison de 4 litres / m² - y compris balayage et marquage préalable au travaux		↑ Prix au m² : matériel
B5-6	<u>balayage de chaussée, ce prix rémunère au m²</u>		
B5-61	<u>balayage avec balayeuse tractée et décrochage de la voie avant la réalisation des enduits</u>	m²	0,15 €
B5-62	balayage avec balayeuse aspiratrice de la chaussée <u>après la réalisation des enduits</u>	m²	0,15 €
B5-7	<u>revêtement béton bitumineux</u>		
	Ce prix rémunère : Au mètre carré, la tonne de béton bitumineux semi grenu - BBSG - à chaud 0/10 ou 0/6 y compris couche d'accrochage - mise en œuvre au finisseur avec atelier complet de compactage		
B5-71	BB 0/10	ton	ETUDE AU CAS
B5-72	BB 0/6	ton	PAR CAS
CHAPITRE - B6 / TRAVAUX DIVERS			
B6-1	<u>mise à niveau de tampon sous chaussée - niveau -0,05 ml de la chaussée</u>	un	260,00 €
B6-11	surcoût pour tampon à - 0,10 ml de niveau de la chaussée	un	50,00 €
B6-12	surcoût pour tampon à - 0,20 ml de niveau de la chaussée	un	75,00 €
B6-13	surcoût pour tampon à - 0,30 ml de niveau de la chaussée	un	100,00 €